

N°33

Octobre - Décembre 2007

ISSN 1607-2987

ENJEUX

Bulletin d'Analyses Géopolitiques pour l'Afrique Centrale

Publication trimestrielle

5 000 F CFA

ARMEES, GROUPES MILITAIRES ET GUERRES EN AFRIQUE CENTRALE



FPAE

Fondation Paul ANGO ELA de géopolitique en Afrique Centrale

B.P. 164 Yaoundé - Cameroun - Tél : (237) 22 23 39 01 / 22 22 31 49

E-mail : fpae@globalnet.cm - Site : www.fpae.net

ENJEUX

Bulletin trimestriel
Récépissé n° 00015/RDDJ/J06/BASC
Publication de la Fondation Paul ANGO ELA
de géopolitique en Afrique centrale
Association régie par la Loi n°90/053 du 19/12/1990
BP164 Yaoundé – CAMEROUN
Tél/Fax (237) 22. 23.39.01, Tél : (237) 22. 22.31.49
E-mail : fpae@globalnet.cm
Site : www.fpae.net

Directrice de la publication

Kalliopi ANGO ELA

Conseil scientifique

David ABOUEM à TCHOYI, Consultant Sénior (Cameroun)

Dominique BANGOURA, Présidente de l'O P S A (France)

William ETEKI MBOUMOUA Président de la Croix Rouge
Camerounaise, Ancien SG OUA(Cameroun)

Maurice KAMTO, Université de Yaoundé II (Cameroun)

Marc Louis ROPIVIA, CERGEF, Université Omar Bongo (Gabon)

Rédacteur-en-chef

Mathias Eric OWONA NGUINI, socio-politiste (Cameroun)

Comité scientifique

Stéphane AKOA, Politiste (Cameroun)

Patrice BIGOMBE LOGO, Politiste (Cameroun)

Fred EBOKO, Socio-politologue (France/Cameroun)

Marie Josée ESSI, Anthropologue (Cameroun)

Jean - Lucien EWANGUE, Journaliste principal (Cameroun)

Séraphin Magloire FOUA, Economiste (Cameroun)

Fernand ISSERI, Géographe Cartographe (Cameroun)

Olivier IYEBI MANDJEK, Géographe (Cameroun)

Narcisse L. MBARGA, Ingénieur Eaux Forêts (Cameroun)

Hélène Laure MENTHONG, Politiste (Cameroun)

François Hervé MOUDOUROU, Internationaliste (Cameroun)

François Colin NKOA, Economiste (Cameroun)

Joseph Vincent NTUDAEBODE, Politologue (Cameroun)

Alain Didier OLINGA, Juriste (Cameroun)

Joseph OWONA NTSAMA, Historien (Cameroun)

Jean Bosco OYONO, Logisticien (Cameroun)

Guy ROSSANTANGA-RIGNAULT, Juriste (Gabon)

Joseph TONDA, Socio-Anthropologue (Gabon)

Abonnements

Adèle NGO MBOUA

Conception et réalisation maquette

IPEC Sarl (Pierre Baonog)

Photographies

Stéphane AKOA

Dessins

EZZAT

Edité par

AMA

Yaoundé-Cameroun

SOMMAIRE

3 TRANSVERSALE

Par Côme Damien Georges AWOUMOU

7 AGENDA

8 OUVERTURE

Par Mathias Eric OWONA NGUINI

Le DOSSIER

10 LES MUTATIONS POLEMOLOGIQUES DU BANDITISME TRANSFRONTALIER EN AFRIQUE CENTRALE

Par Issa SAIBOU

L'AFRIQUE CENTRALE MALADE DE SES RICHESSES :

16 UNE ECONOMIE POLITIQUE DES CONFLITS

Par Désiré AVOM

PROPHETES, GUERRE ET POLITIQUE EN AFRIQUE CENTRALE: TROPISME

20 FLORENTIN OU FLORENTISME TROPICAL ?

Par André YINDA

27 LOGIQUES CHARISMATIQUES ET COMBATTANTES DANS L'ENGAGE- MENT MILITAIRE DU PASTEUR NTUMI AU CONGO BRAZZAVILLE :UNE EXPERIENCE DE PROPHÉTISME ARMÉ

Par Etanislav NGODI

APPROCHE GEOPOLITIQUE DES COUPEURS DE ROUTE AU CAMEROUN

33 Par Alain FOGUE TEDOM

AMIS ET ENNEMIS DANS LES CONFLITS D'AFRIQUE CENTRALE :

37 LES RATIONALITES D'UNE IRRATIONALITE AFFICHEE

Par Joseph Vincent NTUDA EBODE

TENDANCE

41 ACCORD D'ÉTAPE " ENTRE LE CAMEROUN ET L'UNION EUROPEENNE:LARAISON DU PLUS FORT EST LAMEILLEURE ?

Par François Colin NKOA

BIBLIOGRAPHIE

43 CONTRAINTES ET PRATIQUES BUDGETAIRES EN AFRIQUE

Par François Colin NKOA

MEDECINE ET COLONIALISME EN AFRIQUE NOIRE :

UNE DIFFICILE ET AMBIGUÉ PARTURITION

Par Joseph OWONA NTSAMA

L'ARCHEOLOGUE EN DISSIDENCE

Par Protatis Pamphile Patrice MEDJO

PRISME

47 LACOUPÉ D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) " AMATEURS " OU " LOCAUX ", UN " GRAND ESPACE " REGIONALDECALE PAR RAPPORT AU " GRAND JEU " GLOBAL-LIBERALDU FOOTBALLPROFESSIONNEL: UN ECLAIRAGE GEOPOLITIQUE

Par Mathias Eric OWONA NGUINI,

Avertissement

Les opinions exprimées dans les articles
n'engagent que leurs auteurs. Ces articles ne peu-
vent être reproduits sans l'autorisation
préalable de la FPAE

LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME D'ALERTE RAPIDE DE L'AFRIQUE CENTRALE : UN PROCESSUS ENFIN LANCÉ ?

Par Côme Damien Georges AWOU MOU, Internationaliste, FPAE (Cameroun)

Dans la perspective de la mise en œuvre du *Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC)*, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a organisé à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC), du 14 au 16 décembre 2007, un séminaire régional portant sur l'alerte précoce.

Ledit séminaire a été organisé avec le concours du Projet d'appui de l'Union européenne aux actions de la CEEAC en matière de paix et de sécurité (PAPS) et du Centre for Conflict Resolution (CCR) de Cap Town.

On y a dénombré la présence de 58 personnes, dont : 2 représentants des institutions gouvernementales par Etat membre, 1 représentant des organisations de la société civile (OSC) par Etat membre (sauf RDC : 3 personnes), 8 représentants du Secrétariat général de la CEEAC et la totalité de l'équipe MARAC/DAPD, 3 experts du CCR, 2 assistants techniques PAPS, 4 experts invités (UA, CEDEAO, IGAD, 1 experte indépendante), 8 représentants des organisations internationales. Toutefois, on a relevé l'absence de la Guinée équatoriale et des représentants des institutions gouvernementales de l'Angola.

La Fondation Paul ANGO ELA de géopolitique en Afrique centrale (FPAE) y a été invitée en tant que membre actif de la société civile d'Afrique centrale.

Le séminaire de Kinshasa poursuivait quatre objectifs majeurs, à savoir :

- *présenter* aux Etats membres et aux OSC les orientations de développement opérationnel du MARAC conçues par le secrétariat général de la CEEAC ;
- *faire émerger* un langage commun entre les parties prenantes – secrétariat général, Etats membres et OSC – sur les concepts de base de prévention des conflits et d'alerte rapide (ou précoce) ;
- *en tirer les conséquences* en termes de priorités d'observation du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale et de niveaux et formes de la réponse à apporter aux risques ;
- *arrêter un certain nombre de modalités* pratiques de mise en place de l'interaction entre le secrétariat général, les Etats membres et les OSC en vue du fonctionnement du MARAC.

Que retenir de ces travaux ?

La notion d'alerte rapide

Les services secrets de l'Etat se chargent de collecter des données en rapport avec la sécurité intérieure et extérieure d'un Etat : c'est ce qu'on appelle le renseignement.

Comme l'a démontré au cours desdits travaux le Professeur Gérard Balanda Mikuin Leliel, l'alerte précoce ou rapide, dont il est question au sein de la CEEAC et dans d'autres structures internationales, prend en compte la sécurité dans son ensemble, qu'il s'agisse de celle d'un Etat, d'un groupe d'Etats ou des groupes humains ; elle se préoccupe, au sens large, de la sécurité humaine.

L'alerte connaît trois phases :

- 1- la collecte d'informations sur la base d'indicateurs définis,
- 2- l'analyse des données collectées,
- 3- les options de réponses à proposer aux décideurs politiques.

Pour collecter les informations à analyser et générer des produits, base des propositions de réponses, il convient de définir au préalable le champ d'investigation couvert par des indicateurs.

On n'aura jamais la possibilité ou la capacité de tout analyser. Le but visé est d'identifier les phénomènes susceptibles de provoquer des conflits et de les prendre en charge en vue de prévenir l'escalade de la violence qu'ils généreraient s'ils n'étaient pas pris en compte.

Dans ses textes officiels, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale a opté pour "*l'alerte rapide*" là où d'autres organisations ont choisi "*l'alerte précoce*".

En réalité, le MARAC sera amené à faire de l'alerte rapide chaque fois qu'il aura la possibilité de la déclencher : cela suppose d'abord l'accès à l'information vérifiée d'une action imminente de nature à perturber la paix et la sécurité ; ensuite de transformer cette information en proposition de réponse ; enfin d'utiliser la réponse imaginée pour prévenir le conflit ou la crise annoncés. Mais, ces cas seront toujours peu nombreux par rapport à l'alerte précoce, dont la matière repose bien souvent sur l'observation des tendances lourdes des faits sociaux dans la durée. Les indicateurs du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale devraient intégrer les données relatives à plusieurs domaines comme l'environnement ou les problèmes économiques et sociaux qui intéressent les autres départements de la CEEAC.

Dans l'immédiat, la priorité du département de l'intégration humaine, paix, sécurité et stabilité du secrétariat général de la CEEAC est de favoriser la nécessaire complémentarité entre les structures du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX).

Alerte précoce et alerte rapide

Dans le processus de la prévention des conflits, le vocable " *alerte précoce* " n'est pas le synonyme d'" *alerte rapide* ". En effet, le terme alerte précoce fait référence à une anticipation qui a pour effet de prévenir, c'est-à-dire, d'empêcher la réalisation d'une situation. En revanche, le terme alerte rapide se rapporte au facteur temps d'intervention entre la collecte et l'analyse de l'information par rapport à la réponse qui est donnée en vue de contribuer à la résolution d'un conflit déterminé.

A cet égard, dans l'un ou l'autre cas, l'alerte consiste à l'ensemble de moyens humains et techniques qui peuvent être mis en œuvre soit pour signaler, éviter la survenance d'un conflit ou d'en réduire les risques ou les conséquences selon le cas sur l'Etat, les institutions, la population (groupes humains), sur l'environnement, etc.

Méthodes d'alerte

Ce sont les moyens humains, matériels ou techniques utilisés en vue de signaler un événement susceptible de se réaliser pour l'empêcher de survenir ou en vue d'en réduire les risques (conséquences) ou l'extension.

On peut noter à ce sujet que, les sociétés africaines traditionnelles connaissaient des techniques qui permettaient de signaler au loin un événement (danger imminent, guerre, décès). A cet effet, les membres de ces sociétés utilisaient certains instruments tels, le cor (fait à l'aide d'une corne d'animal) ou le tam tam.

Alerte précoce et sécurité des Etats

Il s'agit de moyens, de dispositifs susceptibles d'être mis en œuvre selon le cas, en vue d'éviter la survenance d'un conflit, d'éviter l'aggravation d'un conflit ou de minimiser les risques ou les conséquences d'un conflit.

Les orientations de développement opérationnel du MARAC

La raison d'être du MARAC est de donner l'alerte en apportant au moment approprié la bonne information aux décideurs politiques et, d'éviter toute possibilité d'accumulation non détectée de causes structurelles et conjoncturelles de conflits dans la sous-région.

A cet égard, il présente les caractéristiques suivantes : il est un des deux instruments statutaires du COPAX ; il n'a pas un champ d'observation et d'analyse limité a priori ; il comporte " une structure

centrale basée au siège de la CEEAC " et " des structures décentralisées " ; il a vocation à faire partie intégrante du Continental Early Warning System (CEWS).

La vision du MARAC qui s'est dégagée des travaux de Kinshasa est projetée à l'horizon 2010.

L'observation et la collecte des informations

1 - Champs et principes directeurs

La CEEAC équivaut à : 10 pays membres, 130 millions d'habitants et 6.4 millions de Km². Autrement dit, il s'agit d'un espace très vaste. D'où la nécessité d'une répartition astucieuse. Aussi, pour élaborer le dispositif d'observation et de collecte, est-il apparu impératif d'accomplir les tâches suivantes : identifier clairement les domaines d'observation, identifier les zones de concentration initiales des efforts, évaluer correctement les besoins en technologie.

a - Les domaines d'observation

Les 2 composantes de l'observation sont les causes profondes des conflits (causes structurelles) et les causes immédiates et les facteurs accélérateurs ou atténuateurs (éléments conjoncturels).

S'agissant des causes structurelles ou profondes, cinq (5) domaines d'observation prioritaires ont été identifiés pour suivre l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Afrique Centrale, à savoir :

- la *gouvernance* (l'équilibre des pouvoirs, la distribution des ressources publiques, les indices de corruption, la gestion de la chose publique, etc.) ;

- les *institutions politiques* (le niveau de participation des citoyens au processus politique, la confiance dans les institutions, les partis politiques, la distribution des affiliations politiques, la présence d'idéologies d'exclusion nationale, la forte personnalisation de l'Etat) ;

- l'*économie* (le revenu par habitant, la pauvreté, les prestations sociales, les salaires, le chômage, l'énergie, etc.) ;

- la *société* (les identités ethniques ou religieuses, les groupes organisés, la presse, les discriminations, la marginalisation, les rapports entre groupes sociaux, etc.) ;

- la *situation sécuritaire interne et transfrontalière* (les dépenses militaires, la production et les exportations d'armements, la force et la distribution des groupes armés, la fréquence des incidents armés, la présence de groupes rebelles aux frontières, etc.). Pour ce qui est des facteurs déclencheurs des conflits, la liste non-exhaustive suivante a été énumérée : les coups d'Etat (et les tentatives), les mutineries, les émeutes et les grèves, les incidents armés aux frontières, les blocages des institutions,

les élections mal organisées, les catastrophes naturelles et la découverte d'une ressource précieuse.
b – Les zones de concentration géographique initiales des efforts

Il s'agit de : la RCA, l'Est de la RDC, le triangle frontalier RCA – Tchad – Darfour et, le triangle frontalier Cameroun – RCA – Tchad.

c – La systématisation de la collecte et du traitement de l'information

L'observation et la collecte vont s'appuyer sur les informations disponibles sur Internet et les informations des correspondants (qualitative & quantitative).

Les techniques d'analyse des données quantitatives (statistiques et illustrations des analyses) devraient être d'une très grande utilité.

S'agissant des outils de stockage, il est envisagé la mise en place d'une banque de données comportant l'ensemble des informations relatives au domaine de la paix et de la sécurité qui ont été collectées, structurées et stockées pour les besoins de recherche du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale et des partenaires. Autrement dit, il s'agit des données collectées par le MARAC et des productions de la CEEAC dans le domaine.

Pour ce qui est de la diffusion, elle devrait être ciblée (SMS – alerte -, Email, papier) et tous azimuts (site Internet – accès libre et sécurisé).

Quant aux outils de communication, on devrait avoir recours à la Voix sur IP (taux de disponibilité élevé, coûts amoindris) et à la Vidéoconférence (Salle de veille).

2 - Sources et modalités

On a distingué les informations obtenues des sources ouvertes gratuites ou payantes et les informations de proximité fournies par les correspondants décentralisés. Pour ce qui est des sources ouvertes, il s'agit des informations accessibles au grand public.

Elles sont collectées, analysées et mises à disposition gratuitement ou contre paiement par des acteurs connus de tous. Les principales sources de ce type sont audiovisuelles, dans la presse, sur Internet ou dans toutes autres banques d'informations. La seule véritable hypothèque relevée à ce niveau réside dans le fait que l'Afrique centrale est peu couverte par les médias. Pour l'exploitation des sources ouvertes, le MARAC dans sa portion centrale va : constituer un fonds documentaire de référence, s'abonner aux journaux et aux revues spécialisées dans le secteur de la sécurité, mettre en place une connexion Internet haut débit couplée à un logiciel de média monitoring, mettre en place un dispositif permettant un suivi des chaînes d'infos en continu.

Quant aux correspondants décentralisés, il s'agit de personnes se trouvant dans un pays de la zone et qui envoient des informations sur la situation y prévalant suivant un format prédéfini. Les objectifs poursuivis, par ce biais, sont notamment de compléter et affiner l'information disponible de source publique et, de diversifier au maximum les sources. Pour une approche équilibrée de la collecte d'informations dans chaque pays, il existera 3 types de correspondants qui travailleront de façon indépendante : le correspondant désigné par l'État, les correspondants issus de la société civile et les correspondants au sein des organisations internationales. Les correspondants seront dotés de matériels et toucheront une indemnité.

A l'horizon 2010, l'état prévisionnel des correspondants du MARAC se présente ainsi qu'il suit :
 On y constate que cette zone de concentration absorbe environ 80% des effectifs.

L'analyse de l'information

Les objectifs poursuivis sont notamment d'effectuer un diagnostic de la situation dans un pays ou une région donnée, de fournir des clés d'interprétation de la situation actuelle et des tendances d'évolution et d'élaborer des scénarii et des suggestions d'action. A cet égard, les approches de l'analyse devraient être quantitative et qualitative.

Dans l'approche quantitative, l'analyse se traduit par des graphes qui visualisent : la fréquence des incidents, l'intensité du risque, sa dispersion géographique et les rapports entre les acteurs.

L'approche qualitative va se singulariser par : la démarche humano dépendante, la spécialisation géographique des analystes du MARAC, le travail en symbiose avec les analystes de la Direction des Affaires Politiques et Diplomatiques qui eux auront des spécialisations thématiques et, le recours possible à des pôles d'analystes extérieurs.

Les produits du MARAC

La liste des produits délivrés par le MARAC devrait être la suivante : flash quotidien, focus (analyse ponctuelle sur une zone en fonction de l'actualité), rapport annuel sur la situation sécuritaire en Afrique centrale, produits pour soutenir les travaux des réunions statutaires de la CEEAC et du Comité consultatif de l'ONU sur la sécurité en Afrique centrale.

Les destinataires potentiels desdits produits devraient être : le Secrétaire général, le président en exercice, le Comité des ambassadeurs de la CEEAC, la Commission de défense et sécurité, les réunions des experts, les réunions ministérielles et la Conférence des chefs d'États, l'Union africaine, l'ONU, le grand public.

Dans la mesure où les catégories sont indicatives,

le SG/CEEAC pourra déterminer en fonction des cas les destinataires appropriés.

Les leçons de Kinshasa

Différents acteurs majeurs des relations internationales (les puissances occidentales, l'Union européenne, l'ONU, Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, etc.) semblent avoir convenu d'amener la CEEAC à jouer un rôle plus important, notamment pour ce qui est des questions relatives à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique centrale.

Cette hypothèse est légitimée par certains indicateurs : mise en place par l'UE d'une Facilité de Paix et d'un Programme d'appui à la CEEAC en matière de prévention des conflits (PAPS), accréditation d'un ambassadeur de France auprès du Secrétaire général de la CEEAC, reconfiguration des missions de la base militaire française à Libreville (siège de la CEEAC) se traduisant notamment par la désignation d'un général comme commandant des dites troupes en lieu et place d'un colonel en vue d'en faire, entre autres, un interlocuteur du chef de l'état-major régional (EMR), etc.

A cet égard, on peut également noter que la 13^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, qui s'est tenue à Brazzaville les 30 et 31 octobre 2007, a donné mission au Comité des Ambassadeurs d'étudier toutes les conditions de transfert d'autorité entre la CEMAC et la CEEAC en ce qui concerne la mission de paix en République Centrafricaine ; on devrait donc passer de la Force multinationale en République Centrafricaine (FOMUC) ou Force CEMAC à la Force Multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC).

Au demeurant, après avoir relevé l'existence de chevauchements et la duplication des efforts du fait de l'existence de la multiplicité d'institutions régionales d'intégration en Afrique Centrale, le 13^{ème} Sommet de la CEEAC a décidé de mettre en place un Comité de Pilotage en vue d'accélérer le processus d'harmonisation et de coordination des poli-

tiques, des programmes et des instruments d'intégration et de coopération des Communautés et d'aboutir à terme à une seule communauté d'intégration régionale en Afrique centrale. Dans cette foulée, la réunion qui s'est tenue à Douala du 12 novembre 2007, sous l'égide de la Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à travers son bureau sous-régional, a été sanctionnée par l'adoption d'un programme pluriannuel CEMAC/CEEAC. Etabli sur la base d'un document de travail et d'une étude réalisés à l'initiative de la CEA, ce programme a été discuté par les experts des deux institutions, réunis en comité ad hoc.

Tel que présenté, le projet apparaît séduisant. En effet, le concept de CEEAC semble viable. Toutefois, la mise en œuvre de ce scénario pourrait être rendue difficile par au moins quatre obstacles :

- la faible capacité de la CEEAC à rendre contraignante ses décisions ;
- le caractère essentiellement externe (à la sous-région) du financement des différents chantiers annoncés qui les expose à l'instrumentalisation des puissances tierces et à leur non-appropriation par les Etats membres ;
- les archaïsmes qui continuent de déterminer les comportements des différentes parties prenantes des processus d'intégration en Afrique centrale ;
- les résistances susceptibles d'émaner des autres communautés économiques régionales, notamment de la CEMAC, dotées d'une dynamique institutionnelle plus forte que celle de la CEEAC.

De plus, la CEEAC, qui semble taillée à la dimension de la RDC, pourrait difficilement prendre son envol tant que ce pays sera miné par ses problèmes politiques et économiques.

La prochaine étape sur le chronogramme annoncé de la CEEAC devrait être la tenue d'un séminaire (le lieu, la date et les modalités de participation seront précisés en temps opportun) visant l'élaboration des indicateurs du MARAC.

	Société civile	États membres	Organisations internationales	Total
Angola	1	1	-	2
Burundi	3	3	2	8
Cameroun	2	2	-	4
Congo	1	1	-	2
Gabon	1	1	-	2
Guinée équatoriale	1	1	-	2
BCA	4	4	2	10
RDC	5	5	2	12
Sao Tomé et principe	1	1	-	2
Tchad	3	3	2	8
Total	22	22	8	52
Zone de concentration: Tchad, BCA, RDC, Burundi, Cameroun	17	17	8	42



* **5 octobre 2007** : Conférence pour les journalistes sur le thème "*Les médias face à la corruption au Cameroun*" avec M. Pierre ESSAMAESSOMBA, journaliste et président du bureau exécutif du Conseil Camerounais des Medias et Dr Erik ESSOUSSE, ancien haut fonctionnaire et chercheur, modérateur Olivier IYEBI MANDJEK, géographe, chercheur à la FPAE.

* **8 Octobre 2007** : café géo sur le thème, "*Le retour de la RDC sur la scène africaine ?*" avec Joseph Vincent NTUDAEBODE, politologue, chercheur à la FPAE/UY II.

* **19 octobre 2007** : inondation au Centre de documentation de la FPAE.

* **25 et 26 Octobre 2007** : ouverture d'un cycle de formation à la méthodologie pour les étudiants à la FPAE. 1er module 1ère session "*méthodologie de la rédaction*".

* **1er et 2 novembre 2007** : 1er module 2ème session "*méthodologie de la rédaction*".

* **Novembre 2007** : Publication d'Enjeux n°32 "*spécial Tchad*".

* **22 et 23 novembre 2007** : 1er module 3ème session "*méthodologie de la rédaction*".

* **Jeudi 29 Novembre 2007** de 17h à 19h : Conférence pour les diplomates par Narcisse Lambert MBARGA sur le thème : "*Ressources naturelles, biodiversité et développement*".

* **Samedi 1er décembre 2007** de 10h à 16h : Portes-ouvertes, avec débat à 10H30 sur le thème, "*Le Cameroun est-il intégré à la mondialisation et à la CEMAC ?*". et remise des prix des lecteurs les plus assidus aux mois de septembre, octobre et novembre 2007 dans les catégories consultation occasionnelles, abonnement mensuel et abonnement annuel.

* **4 au 10 décembre 2007** : participation au FESTY2007, à la chambre d'agriculture à Yaoundé, organisé par le Collectif des Organisations de Promotion de la Culture

Scientifique et Technique (COPCST-Cameroun), avec l'appui du stagiaire de *jeuneration sud*.

* **Lundi 10 décembre 2007** de 17h à 19h : Café géo sur le thème "*La prise en charge globale du sida au Cameroun : les enjeux économiques*" par Marie José ESSI, anthropologue, FMSB UY I/FPAE

* **Décembre 2007** : publication de Conjoncturis N° 16 sur le thème "*civilité en question, incivilité en action*"

* **Janvier 2008** : début des inscriptions le 7 janvier 2008 pour le module de formation à la méthodologie "*Construire un projet de recherche*". Module prévu fin février 2008.

* **10 janvier 2008** : présentation de 17h à 19h de l'ouvrage, "*L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*" Leservoisié O. & Vidal L. (ss dir), aux Paris Editions des Archives Contemporaines, 295 p par Laurent VIDAL, anthropologue, IRD.

* **Janvier 2008** : Publication d'Enjeux n°33 dont le dossier est consacré à "*Armées, groupes militaires et guerres en Afrique centrale*".

* **21 janvier 2008** : séminaire de 17h à 19h sur le thème "*Territoire et changement des modes de production en milieu équatorial forestier au cours de l'holocène*" avec Pamphile MEDJO, doctorant en archéologie FALSH de UY I, discutant Germain LOUMPET, archéologue UYI.

* **24, 25 et 26 janvier 2008** : "*Les journées des étudiants*". Le Centre de documentation de la FPAE offre une consultation gratuite pour la journée, à tout nouvel étudiant venant pour la 1ère fois.

* **18 février 2008** : café géo de 17h à 19h sur le thème "*Migrations, identités et territoires au Cameroun*", avec Olivier IYEBI MANDJEK, géographe, FPAE.

* **27, 28 et 29 février 2008** : 2ème Module de formation à la Méthodologie, "*Construire un projet de recherche*". Inscription à partir du 7 Janvier 2008.

* **Mars 2008** : publication d'enjeux 34 dont le dossier est consacré aux "*Capitales d'Afrique centrale*".

VIOLENCE, SOUVERAINETE ET SEIGNEURIALISME DANS LES GUERRES D'AFRIQUE CENTRALE : AMITIES ET INIMITIES MARTIALES ENTRE ARMEES ET GROUPES PARAMILITAIRES

Par Mathias Eric OWONA NGUINI, socio-politiste, FPAE/UYII (Cameroun)

Le présent dossier, intitulé "*Armées, groupes militaires et guerres en Afrique centrale*" s'intéresse aux dynamiques politiques, stratégiques, économiques ou socioculturelles des relations entre phénomènes militaires et paramilitaires.

Il offre des pistes et des sentiers d'analyse de l'activité de différents groupes armés inscrits dans une logique souveraine ou seigneuriale, qui opèrent comme unités de puissance et de tension dans la production de la conflictualité accentuée en Afrique centrale. Cette production militaire ou paramilitaire des dynamiques belligères est mise en rapport avec un positionnement légal ou illégal, loyal ou déloyal, civil ou criminel.

Ce dossier s'ouvre sur un article d'Issa Saïbou intitulé "Les mutations polémologiques du banditisme transfrontalier en Afrique centrale : dynamiques militaro-criminelles", où l'auteur examine dans une perspective socio-historique à la Charles Tilly, la relation d'homologie entre "la construction historique des armées africaines" et "la construction historique des bandes criminelles", en montrant le "caractère polémologique" du "banditisme trans-frontalier". L'auteur met effectivement en contexte le banditisme transfrontalier, depuis "le temps des razzias de longue distance" jusqu'à "l'époque actuelle du gangstérisme militaro-criminelle".

Le second texte du dossier signé par Désiré Avom est intitulé : "*L'Afrique centrale malade de ses richesses : une économie politique des conflits*". L'auteur met en évidence et en perspective, les "facteurs économiques" qui jouent "un rôle déterminant à la fois comme enjeux et comme modes de financement des conflits". Ce précieux et judicieux regard d'économiste souligne que les dynamiques belligères sont largement fondées sur des luttes militaires ou paramilitaires montrant que les "ressources naturelles" sont "les facteurs premiers des guerres en Afrique centrale", examinant comment l'économie politique des conflits éclaire les ressorts structurels des guerres dans cette sous-région située au cœur de l'Afrique.

Le troisième texte du dossier intitulé "*Prophètes, guerre et politique en Afrique centrale : tropique florentin ou florentinisme tropical ?*" issu de la réflexion d'André Yinda est un texte de théorie et de philosophie politiques de facture néo-machiavé-lienne. Il s'agit pour l'auteur de penser la figure du "prophète armé" en Afrique centrale dans les contours, pourtours et alentours de cette sous-région africaine ; de voir comment le prophète passe du "ministère de la parole" à l'usage prophétique de "ressources prétoriennes", pour comprendre "l'itinéraire militaro-pastoral" de ces figures prophétiques (Ntumi, Joseph Kony).

Etanislav Ngodi est l'auteur du 4ème texte du dossier intitulé "*Logiques charismatiques et combattantes dans l'engagement militaire du pasteur Ntumi en Afrique centrale : une expérience de prophétisme armé*", article qui étudie les ressorts historiques et culturels du "mouvement militaro-messianique des Nsilulu" mouvement défini autour du Pasteur Ntumi comme prophète doté d'une "stratégie militaire et conduisant "un art de guerre inscrit dans un nouveau mouvement de type millénariste", en faisant preuve d'un "charisme paramilitaire".

Alain Fogue Tedom déploie son art de géopoliticien et de géostratège dans un texte intitulé "*Approche géopolitique des coupeurs de route au Cameroun : analyse d'une menace criminelle et paramilitaire*" où il s'agit de mettre en perspective le "phénomène des coupeurs de route" comme phénomène criminel dérivant de "l'insécurité politico-militaire que connaissent depuis plusieurs décennies le Tchad, la RCA et dans une certaine mesure le Nigeria" et se caractérisant par son extension au Cameroun.

Au plan opérationnel, le cinquième texte du dossier souligne la nécessité d'une "stratégie d'endiguement" associée à "l'initiative tripartite" (Cameroun, RCA, Tchad) pour résorber "la menace de déflagration sous-régionale que véhicule ce phénomène de coupeurs de route désormais militarisé".

Le sixième texte du dossier concerne la thématique *" Amis et ennemis dans les conflits d'Afrique centrale : les rationalités d'une irrationalité affichée "*, article de Joseph Vincent Ntuda Ebode. L'auteur analyse *" les concepts d'ennemis et d'amis dans leur relation à la sécurité "*, en montrant qu'il s'agit d'entités à visage multiples *" qui permettent de cerner la formation et la mobilisation des identités dans les rapports de sécurité et d'insécurité. L'analyse menée montre que la relation amis-ennemis dans les conflits d'Afrique centrale est dynamique et que " son apparente irrationalité " peut se transformer en une rationalité cohérente s'inscrivant bien dans " le registre positiviste des questions*

de sécurité " et dans le répertoire réaliste des " guerres africaines post-guerre froide " comme " continuation de la politique par d'autres moyens ".

Le présent dossier, sans épuiser toutes les dimensions de la conflictualité africaine, permet d'explorer l'analyse politique, stratégique, économique, socio-historique, socio-anthropologique et même philosophique des dynamiques militaristes et paramilitaristes de production ou de reproduction des conflits armés formés par les guerres d'Afrique centrale impliquant armées et groupes militaires dans des affrontements souverains et/ou seigneuriaux.



LES MUTATIONS POLEMOLOGIQUES DU BANDITISME TRANSFRONTALIER EN AFRIQUE CENTRALE

Par Issa SAÏBOU, historien, Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Je pense d'entrée de jeu que nos aïeux et nous-mêmes avons tort de ne que considérer les bandits de grand chemin comme des criminels au sens où ils enfreignent les règles sociétales d'ordre, de sécurité et de respect de la vie humaine et de la propriété privée. Cette perception du crime organisé focalise l'attention sur le maintien de l'ordre et conséquemment la répression judiciaire des méfaits des hors-la-loi. Tantôt perçu et traité comme un délinquant produit par un environnement peu pourvoyeur d'encadrement social, le criminel est "compris" et interprété comme un désespéré luttant pour sa survivance quotidienne. Tantôt perçu comme un opportuniste tirant partie de la crise de l'encadrement sécuritaire consécutif au délitement de l'autorité de l'Etat, le criminel est aussi "compris" comme un promoteur d'une forme croissante de production économique spontanée dans un contexte de quête effrénée de mobilité sociale soudaine.

Dans les contextes de désordre politique présumant des changements majeurs au plan national, la violence criminelle est aussi apparue comme un mode de lutte politique perpétré sous le couvert du banditisme.

Cette violence rationnelle génératrice de revenus économiques et politiques est le fait de groupes armés divers dont l'activité s'est accompagnée, transformée ou a suscité le grand banditisme urbain, rural et transfrontalier. Influencée par la médiatisation de la criminalité urbaine et la prolifération des données y afférentes, la recherche sur le crime s'est elle-même résolument urbanisée, donnant lieu à des lectures théoriques généralement centrées sur les carences de l'Etat, l'économie du crime et le caractère criminogène de la corruption. Relégué au rang d'une criminalité exotique, le banditisme rural est souvent interprété comme une déviance caractéristique des rigueurs et de l'oisiveté de la vie de campagne en saison sèche. Bien que dépenaillés et souvent munis d'armes blanches et de fusils de chasse, les petits groupes d'agresseurs qui surgissent aux abords des routes secondaires n'en perpétuent pas moins ce que l'on pourrait à juste titre nommer le "*banditisme primitif*", celui-là dont l'écho persiste dans les mémoires collectives, dans le passé des vieillards et dans les souvenirs des vieilles femmes qui, naguère, chantaient les louanges de voleurs de renom dans les moments

de courroux conjugal. Le banditisme transfrontalier quant à lui apparaît comme un phénomène nouveau, consubstantiel à l'établissement des frontières interétatiques, à leur porosité, à la densité des solidarités transfrontalières et la prolifération des vecteurs du crime résultant de l'instabilité ambiante. Mais c'est une nouveauté relative, car il s'inscrit dans une dynamique de longue durée, mutant au gré des contextes. Hier comme aujourd'hui, la particularité du banditisme transfrontalier réside dans son caractère polémologique, rappelant plus une action militaire qu'une action classique de trouble de la voie publique.

Cette contribution suggère que les modes d'opération des bandits transfrontaliers sont des actions guerrières dont les mutations traduisent la maturation du phénomène vers une combinatoire alliant crime, production économique et lutte politique. Il s'agit, dans ce sens, de ressortir succinctement trois grandes périodes : le temps des razzias de longue distance, la période des embuscades et l'époque actuelle du gangstérisme militaro-criminel.

Razzia, rezzous et campagnes

Dans sa forme ancienne, le banditisme transfrontalier était une opération militaire exécutée en dehors de leur communauté, village ou Etat d'origine par des petits groupes villageois, d'importantes bandes composées d'hommes aguerris ou des soldats en campagnes.

La razzia des premiers était une opération exécutée non loin de la communauté d'origine.

Le rezzou des seconds était une expédition de longue distance destinée à razzier du bétail dans une entreprise résolument guerrière. Quant aux campagnes des soldats, c'étaient des actes de guerre mêlant conquête territoriale et collecte du butin.

La razzia, perçue généralement comme un raid ponctuel organisé par un groupe de compagnons liés par des affinités d'âge ou d'appartenance communautaire, est dans le temps et dans l'espace, une pratique répandue. N'étant l'apanage d'aucun peuple en particulier, la razzia est néanmoins une pratique usuelle de transfert de propriété adoptée par les groupes nomades. C'est pourquoi le bétail est la

cible la plus caractéristique des visées des razzieurs. Cette forme primitive de banditisme comporte des relents militaires dans la mesure où les groupes de jeunes qui les perpètrent souvent en font une voie de maturation, d'affirmation sociale et d'accoutumance aux modes de transfert de propriété dans un environnement essentiellement belliqueux. La razzia économique était une opération ciblée dont la réussite dépendait de la division du travail telle que prévue et exécutée par les différents segments de l'équipée. L'effet de surprise, la ruse et une poliorcétique éprouvée étaient nécessaires, car non seulement il était humiliant de rentrer bredouille, mais aussi il fallait éviter que les reprèsailles des victimes ne conduisent à une razzia vengeresse. Dès lors, il était habituel que la razzia soit perpétrée à l'encontre de tribus ou villages relativement éloignés. Rentrée dans les mœurs comme une violence valorisante, la razzia structure encore les représentations sociales entre des peuples qu'opposèrent par le passé des engagements martiaux, au nombre desquels figurent en bonne place les razzias et les contre razzias¹.

Se situant à une échelle supérieure, le rezzou est défini par le dictionnaire d'argot et du français familier comme " *une bande armée qui se constituait en vue d'un raid de pillage, ou le raid lui-même* ". Déjà dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, Henrich Barth et Gustav Nachtigal² qui sillonnèrent le bassin du Lac Tchad, rendirent compte de l'épopée des Ouled Sliman, fraction arabe des confins du Sahara connue pour sa vie faite d'un enchaînement de pillages, de raids et de meurtres commis à des centaines de kilomètres de distance. Plusieurs fois décimés par les reprèsailles de leurs adversaires, les Ouled Sliman ont toujours su reconstituer leur armée de pillards et reproduire les rezzous jusqu'à ce que la colonisation européenne y mette fin ; mais l'arrêt des rezzous ne fut pas soudain, car comme le montre Daniel Grévoz³, l'on assista dans la première moitié du XX^e siècle à des expéditions laissant apparaître combativité, professionnalisme et réputation. Les rezzous réunissaient des dizaines d'hommes rompus à l'adversité du désert, aux raids sur des cibles situées à plus de mille kilomètres, aux techniques de combat et de pillage de caravanes et de campements :

Ne pas laisser la moindre empreinte de son passage est, on s'en doute, l'obsession du pillard. Faute de parvenir à la perfection en ce domaine, il s'ingénie à brouiller les traces dont il ne peut se dispenser afin d'égarer les importuns qui chercheraient à suivre la piste.

Les hommes du rezzou marchent ainsi en file indienne pour rendre leur nombre indécélable, ils choisissent autant que faire se peut des terrains durs où leurs pas ne s'impriment pas, ils évitent de tra-

verser à angle droit une piste fréquentée mais, au contraire, ils l'abordent de biais et la suivent quelque temps avant de la quitter dans une zone favorable à leur discrétion (...). La nuit est l'alliée des pillards du Sahara. Elle leur permet de se déplacer sans être vus, de préparer subrepticement l'attaque d'un campement (...) ou de tendre une embuscade à d'opiniâtres poursuivants. Car les razzieurs ne sont pas hommes à esquiver un combat s'ils se sentent serrés de trop près par un ennemi. Mais, là encore, ils emploieront mille subterfuges pour que l'affrontement tourne à leur avantage⁴. Les officiers français qui combattirent ces rezzous au début de l'ère coloniale en laissèrent des témoignages plutôt admiratifs, laudateurs de leur " *extraordinaire compétence (...) dans l'art du camouflage* " , relatant avec dithyrambe les faits d'armes d'adversaires redoutés, comptabilisant leurs morts en même temps que leurs victimes, car les affrontements entre les soldats et ces seigneurs du désert répondaient à tous les critères d'une guerre classique avec tactique et commandement professionnels. Et c'est à juste titre que Daniel Grévoz relève pour conclure que " *ce que l'on appelle encore rezzou recouvre en fait de véritables actions de guerre, conduites par des opposants à la domination française, bien armés et encadrés militairement* " ⁵.

Ce lien entre vol et guérilla se retrouve dans bien des sociétés africaines en butte à l'oppression politique intérieure ou à la pression coloniale. Il en est ainsi du fahavalisme à Madagascar au XIX^e siècle, de la résistance des Guiziga du Nord-Cameroun face au contrôle conjoint qu'exercèrent sur eux l'administration coloniale française et leurs relais qu'étaient les chefs traditionnels peuls⁷ ou encore du hambaata (vol professionnel de chameaux) accompli par des voleurs professionnels issus des rangs des Zaghawa du Soudan et du Tchad. Comme c'est le cas de la plupart des peuples à bétail sahétiens et sahariens, la tradition orale perpétue en raffinant l'épopée de ces pillards perçus davantage comme des guerriers plutôt que comme des criminels : selon leur culture, ils ne doivent pas s'en prendre aux biens de tribus avoisinantes sauf si un membre leur aurait causé des dommages en les dénonçant par exemple.

Dans ce cas, il y a lieu de vengeance. Ils ne volent que des chameaux et pas d'autre bétail. Ils évitent de voler de l'argent, des habits ou de cambrioler les logements. Ils soutiennent le faible et le lésé et portent secours à toute personne en danger. Ils jugent légal le vol de toute arme à feu appartenant au gouvernement et les chameaux de méharistes (soldats).

Selon leur moralité, ils demeurent toujours fidèles pour leurs collègues même ceux appartenant à d'autres tribus au niveau du Soudan. Dans leur commu-

nication interne ou externe c'est à dire en voulant laisser un message pour un de leurs collègues, ils utilisent un mot de passe (un code secret). Aussi selon leur conduite, ils sont d'une hospitalité excessive et d'une combativité remarquable. Tout nouveau voleur "hambaati" ne doit être intégré au groupe qu'après avoir réussi aux épreuves de résistance, de courage, de patience, de sincérité et de tir au moyen de toute arme à feu, de fusils classiques aux fusils automatiques modernes comme le GM3, la kalachnikov en plus de grenades et de canons modernes!⁸

La forme la plus accomplie du banditisme primitif transfrontalier usant des techniques de guerre s'exprime à travers son institutionnalisation par les armées des Etats précoloniaux en campagne. En saison sèche, la vie des armées des royaumes et principautés précoloniales était généralement faite d'expéditions destinées à razzier les esclaves, à piller les récoltes et à étendre l'emprise sur les territoires vassaux ou à vassaliser. Plus économiques que politiques, ces guerres précoloniales permettaient souvent de renflouer les caisses des Etats et des dignitaires, en même temps qu'elles offraient aux soldats l'occasion de collecter par le pillage le salaire de leur labeur militaire au service du souverain. L'infanterie et la cavalerie étaient les plus mobilisées. D'une part, la nécessité de déloger les assiégés de leurs refuges imposait souvent des combats de corps à corps et des battues dans des zones marécageuses, épineuses et arborées difficiles d'accès. D'autre part, le souci de rattraper, de rabattre les fuyards vers les soldats et de les convoier après les opérations requérait le recours aux cavaliers. Dans des contrées propices aux chevauchées, le cheval était l'instrument privilégié de toutes les catégories d'assaillants, qu'ils soient soldats ou bandits, encore que dans la période considérée, la nuance entre les deux était infime.

D'ailleurs, c'est parmi ces soldats et autres guerriers remis à la vie civile suite au démembrement des entités politiques précoloniales que se recrutèrent quelques-uns de ceux qui allaient animer, moderniser, professionnaliser et léguer le métier de bandit de grand chemin au cours du XXème siècle.

Frontières, embuscades et transmigration des bandes armées

J'ai eu l'occasion, dans diverses contributions⁹, de suivre le processus de maturation et de professionnalisation du gangstérisme dans le Bassin du Lac Tchad et le long de la frontière orientale du Cameroun, ainsi que les procédés de l'embuscade et d'usages de la frontière héritée de la colonisation. C'est ici le lieu d'insister sur la militarisation du crime et l'instrumentalisation des frontières par

les bandes armées en général et les coupeurs de route en particulier.

Comme le montre si bien Janet Roitman¹⁰, les pratiques économiques illégales qui ont cours en Afrique Centrale sont sublimées dans un discours rationalisant. Ce discours traduit une tendance à la légitimation de modes de production dans des espaces frontaliers perçus comme des protubérances d'Etats en déficit d'autorité sur leur périphérie soit parce qu'ils manquent d'infrastructures conséquentes, soit à cause des différends interétatiques, lesquels font de ces espaces des zones tampon, des zones de non droit. Ainsi peut-on comprendre la notion de " *praticiens de la frontière* " par laquelle Karine Bennafla¹¹ désigne la pléthore d'usagers des échanges frontaliers en Afrique Centrale. Au nombre de ces praticiens, figurent les acteurs du banditisme militaire. La notion de banditisme militaire, telle qu'elle est conçue ici distingue la militarisation du crime organisé à travers la sophistication des moyens d'action des bandits civils, du banditisme perpétré par des groupes armés professionnels à l'instar des militaires révoqués, des anciens combattants et des groupes rebelles qui sillonnent les zones frontalières.

Comment ces professionnels de la lutte armée usent-ils de la frontière dans la lutte politique qu'ils mènent et dans les actes de banditisme qu'ils perpètrent dans les zones frontalières?

Avant la colonisation européenne, l'itinérance était le principal mode d'action des armées régulières et des groupes pillards. L'imposition des frontières coloniales a mis fin aux conquêtes et aux rezzous, mais elle a créé les conditions de l'avènement du banditisme professionnel transfrontalier. Depuis la colonisation, les différends entre les Etats et l'absence du droit de poursuite ont été exploités par les gangs transfrontaliers. Hormis la sanctuarisation des zones frontalières par les mouvements rebelles aux pouvoirs de N'Djamena, de Niamey et de Bangui, des bandes armées à composition ethnique, multiethnique, plurinationale ou militaire entretiennent un banditisme qui, de nos jours, dépasse la simple dimension de la rébellion sociale ou de la criminalité rurale de subsistance pour devenir un mode de constitution du capital, si ce n'est un moyen de collecte des trésors de guerre.

Dans ses modes d'action, le grand banditisme transfrontalier use de techniques et d'armes de guerre qui suggèrent l'expertise militaire de ses auteurs et leur connaissance de la géopolitique. La localisation des zones prioritaires d'action et des zones de replis des bandes armées, permet de dessiner la carte de la violence dans le bassin tchadien. Au-delà de la visualisation des espaces à risque, une telle carte renseigne aussi sur le lien entre les

mouvements des opérateurs économiques et celui des bandits ou sur les causes des migrations d'éleveurs, en l'occurrence ceux du nord-ouest de la Centrafrique acculés par les preneurs d'otages depuis que le déploiement des unités de répression a mis à mal la quiétude des bandits transfrontaliers. Si elle est une modalité nouvelle du banditisme transfrontalier, la prise d'otages s'inscrit toutefois dans la logique historique des razzias¹².

L'ère du gangstérisme militaro-criminel ?

Le regain d'intensité du banditisme transfrontalier en Afrique centrale est concomitant à l'ouverture démocratique, du fait de transitions politiques belliqueuses. Il s'agit précisément d'un état de belligérance criminogène suscité par la dissémination des armes, la multiplication et la trans-nationalisation des groupes armés para étatiques ou résolument privés. C'est avec la recrudescence de la violence politique en RCA à partir de 2003 que des phénomènes jusque là catégorisés parmi les activités annexes des bandes rebelles tchadiennes, nigériennes ou congolaises en quête d'approvisionnement, sont érigés en raison d'être d'une nouvelle race d'hommes armés organisés et équipés pour les besoins de la tâche. Ces groupes dont la scène centrafricaine offre le cadre le plus illustratif, traduisent la fin de la phase de maturation du banditisme de grand chemin et son évolution potentielle vers une guérilla à la colombienne. Si, pour l'instant, l'on est fondé de douter de l'existence d'un profil idéologique de ceux qu'on appelle communément les "*Zaraguinas*" en RCA, quelques indications de terrain permettent néanmoins de conjecturer sur une tendance vers davantage de militarisation et d'institutionnalisation de la criminalité transfrontalière :

- une tendance au passage progressif de "*bandes*" vers les "*organisations*" : si des groupes de coupeurs de route traditionnels mènent des attaques sporadiques sur les routes, ils sont en voie de "ringarisation" dans la mesure où les routes sont de mieux en mieux sécurisées par les unités spéciales de lutte contre le banditisme et les escortes de convois et des personnalités ; l'embuscade est de moins en moins rentable parce que les transferts de fonds et l'usage des cartes de crédit se vulgarisent ; nombre de gangs ont été décapités ; la plupart des commanditaires se sont assagis à la suite des opérations de nettoyage menées dans certains pays de la sous-région. Bien qu'ils soient encore peu précis du fait de la diversité des acteurs qui les perpètrent, les réseaux de prises d'otages semblent assez organisés pour reproduire le phénomène depuis 2003;

- une tendance à la prise de contrôle territorial dont trois des indicateurs majeurs sont les suivants :

- l'existence de bases de "*coupeurs de route*" dans des zones montagneuses, arborées ou insulaires (pour ce qui est du Lac Tchad) même si l'on note historiquement un certain degré de mobilité de ces bases ; la production de réfugiés et personnes déplacées du banditisme, phénomène inédit en Afrique Centrale ; la compétition pour le contrôle de l'espace et la "*sympathie*" des populations à laquelle se livrent les bandits, les forces armées centrafricaines et les rebelles ;

- une tendance avérée à la prise en compte des coupeurs de route dans le processus de normalisation politique en RCA, si l'on s'en tient aux démarches entreprises par des leaders des "*Zaraguinas*" en vue d'entrer en négociations avec les autorités centrafricaines dans le cadre du dialogue national parainé par le BONUCA.

Ce sont là quelques-uns des indicateurs non exhaustifs qui suggèrent l'effet boomerang de la crise du Darfour sur l'évolution critique de pratiques criminelles existantes vers des formes toujours plus sophistiquées comme le sont les armes qu'utilisent les groupes armés. Sous l'administration française, se produisaient des "*sommets*" de chefs de bandes dans la brousse de la plaine du Diamaré ; c'était une forme de reconnaissance mutuelle de la part de leaders qui écumaient la campagne, qui avaient fait leur apprentissage sous l'aiselle formatrice d'un même chef ou qui ne se connaissaient que de réputation. Chair, femmes et mélodie de griots accompagnaient ces moments de détente, sans qu'en ressorte un projet de fédération des groupes. Dans l'Afrique Centrale contemporaine, l'addition des bandes armées infra étatiques disséminées çà et là inventorierait des milliers de professionnels de la gâchette dont l'agrégation lèverait quelques armées d'un genre nouveau dans la sous-région. La forêt, si dense et si répandue, leur offrirait alors un biotope géostratégique, une base d'opérations polysémiques.

Dans le cadre de cette réflexion générale, j'ai voulu en substance établir un parallèle entre la construction historique des armées africaines et la construction historique des bandes criminelles. Il en ressort que ce sont deux métiers des armes qui sont les reflets de l'environnement qui les conçoit, les façonne. L'erreur de l'Etat colonial a été de lire les bandits de grand chemin sous le prisme des haillons qu'ils portaient, leur prédisant un destin éphémère, semblable à celui que les forces de pénétration avaient infligé aux hordes guerrières qui composaient les armées des Laamiibe du Nord-Cameroun, balayées ou effarouchées par quelques salves de canon. Si des marques de considération transparaissent entre les lignes des mémoires des combattants français des rezzous sahariens, il reste que dans

l'ensemble, c'est une lecture condescendante de la polémologie africaine traditionnelle qui a été léguée aux autorités de l'Afrique indépendante.

Percevant obstinément le banditisme de grand chemin comme un problème de maintien de l'ordre, l'Etat indépendant n'a pas vu venir sa militarisation au gré de la démocratisation de l'accès à l'infrastructure militaire dans un environnement sociopolitique continuellement sous tension.

En s'adaptant aux mutations des moyens répressifs de l'Etat, le crime organisé est devenu prospectif, alors que la réponse de l'Etat est davantage réacti-

ve et subordonnée à des considérations éthiques, techniques et diplomatiques qui laissent toujours une longueur d'avance aux malfaiteurs. La disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, l'extension et la diversité des espaces refuges, la rentabilité de la violence génératrice de revenus dans un environnement économique potentiellement riche, la fragilité de l'ossature étatique dans certains pays d'Afrique Centrale sont des facteurs parmi tant d'autres qui prédisposent à l'évolution du banditisme transfrontalier vers la construction de confédérations militaro-criminelles pouvant exiger davantage de moyens de défense au plan national et la mutualisation des forces au plan sous-régional.

¹ Sur cette question, voir Saïbou Issa et Hamadou Adama, 2002, " Vol et relations entre Peuls et Guiziga dans la plaine du Diamaré sous l'administration française ", Cahiers d'Etudes Africaines, vol 166, XLII-2, Paris, EHESS ; Françoise Dumas-Champion, 1983, Les Massa du Tchad : bétail et société, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

² Henrich Barth, 1965, Travels and discoveries in North and Central Africa being a journal of an expedition undertaken under the auspices of H.B.M's government in the years 1849-1853, vol. 2, centenary edition, London, Frank Cass and Co. Ltd; Gustav Nachtigal, Sahara and Sudan: Kavar, Bornu, Kanem, Borku, Ennedi, vol. 2, Transl. A. G. B. Fisher and H. J. Fisher, London, C. Hurst and Company, 1980.

³ Daniel Grévoz, 1994, Les méharistes français à la conquête du Sahara (1900-1930), Paris, L'Harmattan.

⁴ Ibid., pp. 88-89.

⁵ Ibid., pp. 89-90.

⁶ Ibid., p. 94.

⁷ Voir à ce propos Saïbou Issa et Hamadou Adama, 2002.

⁸ Ahmat Yacoub, " Le hambata (vol de chameau) entre le Tchad et le Soudan ", Tchad et culture, document en ligne.

⁹ Voir références bibliographiques.

¹⁰ Janet Roitman, 2005, Fiscal disobedience. An anthropology of economic regulation in Central Africa, Princeton University Press.

¹¹ Karine Bennafla, 2002, Le commerce frontalier en Afrique Centrale. Acteurs, espaces, pratiques, Paris, Karthala,

¹² Sur les détails de cette question, voir Saïbou Issa, 2007, " La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier ", Polis, vol.13, n° 1-2.



Indications bibliographiques

Bangoura Dominique, 1996, "Etat et sécurité en Afrique", *Politique africaine*, n° 61.

Barth Henrich, 1965, *Travels and discoveries in North and Central Africa being a journal of an expedition undertaken under the auspices of H.B.M's government in the years 1849-1853*, vol. 2, centenary edition, London, Frank Cass and Co. Ltd.

Bayart Jean-François, Ellis Stephen et Hibou Béatrice, 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Paris, Editions Complexe.

Bennafla Karine, 2002, *Le commerce frontalier en Afrique Centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala.

Chouala, Yves-Alexandre, 2001, " Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise ", *Polis*, Vol. 8, Numéro Spécial.

Grévoz Daniel, 1994, *Les méharistes français à la conquête du Sahara (1900-1930)*, Paris, L'Harmattan.

Nachtigal Gustav, 1980, *Sahara and Sudan: Kowar, Bornu, Kanem, Borku, Ennedi*, vol. 2, Transl. A. G. B. Fisher and H. J. Fisher, London, C. Hurst and Company.

Roitman Janet, 2005, *Fiscal disobedience. An anthropology of economic regulation in Central Africa*, Princeton University Press.

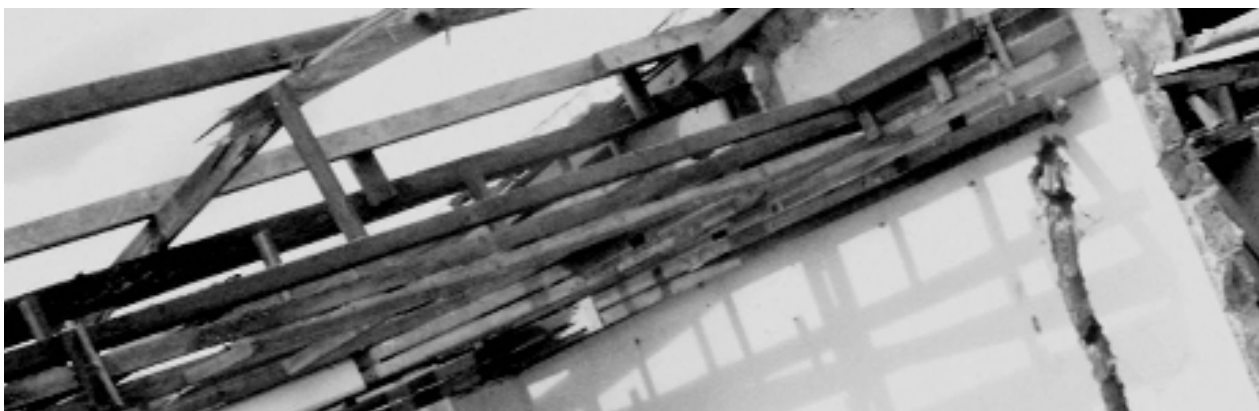
Saïbou Issa, 2007, " La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier ", *Polis*, vol.13, n° 1-2.

Saïbou Issa, 2006, " Les jeunes patrons du crime organisé et de la contestation politique au Cameroun ", www.ascleiden.nl

Saïbou Issa, 2004, " L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad ", *Politique africaine*, n° 94. 2005, " Pipeline, sécurisation et renouveau de la politique tchadienne du Cameroun ", *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré*, vol. VII.

Saïbou Issa et Hamadou Adama, 2002, " Vol et relations entre Peuls et Guiziga dans la plaine du Diamaré sous l'administration française ", *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol 166, XLII-2, Paris, EHESS.

Saulnier Pierre, 1997, *Le Centrafrique. Entre mythe et réalité*, Paris, L'Harmattan.



L'AFRIQUE CENTRALE MALADE DE SES RICHESSES : UNE ECONOMIE POLITIQUE DES CONFLITS

Par Désiré AVOM, économiste, Université de Yaoundé II-Soa (Cameroun)

La fin de la rivalité Est-Ouest dans le cadre de ce qu'on appelait "Guerre Froide" avait fait naître au début des années 1990 de nombreux espoirs, dont deux au moins nous semblent assez pertinents pour être relevés. Le premier était lié aux externalités positives en termes de dividende de la paix, en ce sens que l'on espérait qu'avec la fin de la Guerre Froide certains conflits, notamment en Afrique au Sud du Sahara allaient trouver rapidement une solution pacifique¹. Le second espoir, conséquence du premier, résidait d'une part, dans la réduction quasi automatique de la course aux armements et d'autre part, dans la réallocation des ressources ainsi dégagées pour le financement des projets de développement économique et social dans les pays en développement.

Les conflits africains entre économie du pouvoir et pouvoir de l'économie

Ces espoirs se sont rapidement évanouis. En effet, depuis le début de la décennie 1990 jusqu'à nos jours, on assiste à une exacerbation et amplification de nombreux conflits existants et à l'émergence de nouveaux conflits, dont une grande partie se trouve géographiquement en Afrique centrale². En 2002, selon Heidelberg Institute on International Conflict Research, sur 173 conflits recensés à travers le monde (dont 42 étaient considérés comme violents), plus du tiers de ces conflits violents ont été enregistrés dans le seul continent africain. Les conséquences économiques et sociales, sont extrêmement dramatiques pour les populations et s'évaluent en plusieurs millions de dollars US. Par exemple, sur le plan social une étude du PNUD (1997) montrait que dans les seules années 1980, les conflits et les violences de toute nature ont causé plus de trois millions de décès, et 160 millions d'africains vivaient dans des pays en proie à la guerre civile ou à des crises violentes. Alors que dans les années 1990, ce chiffre dépasserait largement les 4 millions lorsqu'on incluait les génocides du Rwanda, du Burundi et les destructions nées des guerres en Sierra Léone, en République Démocratique du Congo, au Congo Brazzaville, pour ne citer que ces quelques pays. Si les conséquences économiques peuvent paraître facile à évaluer, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les causes. En effet, plusieurs explications aussi pertinentes les unes que les autres sont généralement avancées. Elles diffèrent toutefois selon qu'on est sociologue, politologue, économiste, etc...

Ainsi pour, les politologues, les facteurs politiques sont importants, que ce soit en termes de déficit de

légitimité des pouvoirs en place, de disparition des compromis sociopolitiques, de querelles entre les principaux leaders pour l'accès et le contrôle du pouvoir, de décomposition des citoyennetés ou de volonté de nouvelles configurations territoriales. En revanche pour les sociologues, les facteurs culturels et civilisationnels jouent évidemment un rôle important notamment en Afrique et, selon la thèse sociobiologistes de Kaplan (1994), ils permettraient de penser les nouveaux conflits en termes de pressions démographiques face à des facteurs rares. Il a fallu pourtant attendre la période récente pour une légitimation de l'analyse économique des conflits avec de nombreux travaux économiques face à la nécessité de penser les nouveaux conflits, d'élaborer de nouvelles analyses qui privilégient les facteurs économiques et qui questionnent les analyses anciennes des sociologues et politologues. Ainsi Collier et Hoeffler (2000) différencient cinq³ principaux facteurs explicatifs des conflits, dont le plus important dans le contexte des pays de l'Afrique centrale, est la haute dépendance en produits primaires, qui offrent des possibilités aux rebelles de se financer par prédation. Il convient toutefois de noter que l'intérêt des économistes pour l'analyse des conflits n'est pas nouveau. Il est déjà bien présent dans les réflexions des mercantilistes, classiques, marxistes ou des travaux hétérodoxes de Schumpeter (Hugon, 2003).

Nous soutenons la thèse selon laquelle à côté de facteurs politiques et sociologiques, les facteurs économiques jouent un rôle déterminant, à la fois comme enjeux et comme modes de financement des conflits. Pour le montrer notre démarche se fera en deux temps.

Dans un premier temps, nous présentons la réalité des économies de l'Afrique centrale pour montrer qu'elles demeurent dominées par des logiques de rentes. Dans un deuxième temps nous montrons comment cette forte dépendance aux matières premières est source de conflit.

Les matières premières dominent les économies de l'Afrique centrale

Une économie est dépendante d'un produit ou d'un groupe de produits (ici les produits primaires) lorsque, proportionnellement les exportations de ce produit ou groupe de produits sont très importantes dans le total des exportations de biens et services d'un pays. Sur la base de cette définition deux faits stylisés se dégagent très clairement de la situation des pays de l'Afrique centrale (CEA⁴, 2008).

Le premier fait stylisé est que les pays de l'Afrique centrale dépendent très fortement des produits primaires. En effet, la moyenne simple de l'indicateur de dépendance dépasse les 85% sur la période 2000-2006 ; ceci sans la prise en compte des diamants en RDC et RCA. Il convient de noter que ce niveau de dépendance est significativement bien au dessus de celui observé dans le reste du monde. Par exemple, et à titre de comparaison en Afrique subsaharienne (ASS), les produits primaires représentent environ 65% du total des exportations, en Amérique Latine 42%, et en Asie de l'Est et du Sud un peu moins de 20%. Seuls les pays du moyen orient et de l'Afrique du Nord se rapprochent de ce niveau de dépendance avec près de 80%. La comparaison avec les groupes de pays définis à partir du niveau des revenus par tête est également frappante. Alors qu'un pays à bas revenu dépend des produits de base pour environ 50% de ses exportations totales, ceux de l'Afrique centrale sont bien au dessus de ce niveau (sauf RCA et RDC qui sont autour de 50% sans compter une fois de plus les diamants). En effet, huit pays sur dix dans la sous-région ont un indicateur de dépendance aux matières primaires supérieur à 90%. Bien plus lorsqu'on s'intéresse à des catégories spécifiques de produits primaires, l'on peut remarquer que les hydrocarbures, et notamment le pétrole, sont prépondérants dans six pays (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), avec des différences significatives. Ainsi tandis que le Cameroun dépend d'environ 50%, l'Angola et la Guinée Equatoriale sont dépendant à hauteur de 96%-97%. Pour les autres pays, les produits alimentaires représentent la presque totalité des exportations du Burundi et de Sao Tome et Principe, alors que la RCA dépend surtout des produits agricoles bruts. Enfin, en RDC, les hydrocarbures et les métaux ont plus au moins le même poids : autour de 24%.

Le deuxième fait stylisé est qu'en Afrique centrale le niveau de dépendance est resté globalement constant depuis 1960 alors que la tendance générale est à la réduction dans d'autres régions du monde. En effet, l'indicateur agrégé de dépendance pour la sous-région était de 83% dans la décennie 60 puis 84% dans la décennie 70, elle a cependant légèrement diminué au cours des décennies 80 et 90 pour se situer à 81%, avant de reprendre une légère progression dans les années 2000. Au total, s'il apparaît assez clairement que les pays de l'Afrique centrale n'ont pas avancé de manière significative dans le processus de diversification de leurs structures productives et des exportations, l'Afrique au Sud du Sahara a en revanche réduit sa dépendance d'environ 13 points de pourcentage. Cette diminution reste toutefois marginale par rapport aux autres sous-régions du monde en voie de développement. Par exemple, l'Amérique Latine, qui était entre 1960 et 1969 plus dépendante des produits primaires que l'Afrique centrale, a réduit son indicateur de dépendance en dessous de la moitié de son niveau initial, grâce

notamment à la baisse du poids des produits alimentaires. Cette réduction est plus significative en variation relative, pour l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est.

Même si les sous-régions comme celles de l'Afrique du Nord et Moyen orient, qui présentaient au cours des années 60 un niveau de dépendance supérieur à 90%, se sont installées sur une tendance baissière. Il convient cependant de remarquer que, la stabilité de l'indicateur agrégé de dépendance pour l'ensemble de l'Afrique centrale cache quelques changements intéressants par pays et/ou par catégories de produits primaires. Ainsi, on peut relever que pour les six pays pétroliers, le développement des hydrocarbures s'est fait au détriment du secteur agricole traduit par la contraction drastique du poids des exportations liées au secteur agricole.

C'est d'ailleurs le cas de la RDC, alors qu'en RCA, c'est surtout la catégorie nourriture et boissons qui perd de l'importance au cours des années 1990 et 2000. Au Burundi, les exportations ont toujours été dominées par le secteur agricole, mais une spécialisation de plus en plus forte dans la catégorie nourriture et boissons, et notamment dans le café et le thé s'observe pour les années récentes. De même, Sao Tome et Principe a connu une intensification de sa dépendance par rapport au cacao, qui est aujourd'hui le seul produit d'exportation du pays.

Ainsi, se pose dès lors la question de l'influence de cette dépendance sur le déclenchement des conflits. Il convient de relever que cette question préoccupe les économistes et les décideurs au delà de l'Afrique, puisque la spécialisation dans l'exportation des produits primaires est une caractéristique commune à pays à bas revenu, même hors Afrique. Une importante partie de cette littérature théorique et empirique est parvenue à la conclusion selon laquelle l'abondance de ressources naturelles est, pour les pays de l'Afrique centrale, une "*malédiction*".

Les matières primaires comme source de conflit en Afrique centrale

Les facteurs premiers des guerres en Afrique centrale sont les ressources naturelles qui permettent le financement des conflits tout en étant un des principaux enjeux (Hugon, 2003). On peut facilement différencier les guerres liées aux rentes pétrolières (Angola, Congo, Tchad), au diamant (Angola, Libéria, Guinée, RDC), aux métaux précieux (or, coltane à Bunia en RDC). La victoire peut ne pas être souhaitable pour les belligérants pour continuer de se partager les rentes. La guerre permet de légitimer des actions qui seraient considérées comme des crimes en période de paix. Certains chefs d'État comme Charles Taylor sont devenus des entrepreneurs de la guerre. Plus que toutes les matières primaires, les ressources minérales et pétrolières sont davantage sources de conflits que les ressources agricoles. En

Afrique centrale le pétrole apparaît ainsi comme le premier enjeu de la guerre dans un continent qui représente 8% des réserves pétrolières mondiales ; l'enjeu majeur se situant au niveau de la diversification des approvisionnements et du contrôle des réserves de la part des compagnies pétrolières.

De nombreux économistes se sont intéressés au rôle joué par les matières premières dans le déclenchement des conflits et plus généralement à la relation entre matière premières et politique économique du Gouvernement pour la croissance. Ainsi, Collier et Hoeffler (2000) avancent l'idée selon laquelle les matières premières ralentissent la croissance à travers un effet d'instabilité sociopolitique. En effet, la lutte pour le contrôle des gisements d'hydrocarbures et de métaux se traduit souvent par des conflits violents, guerres internationales et civiles, émeutes et toutes formes d'instabilité sociopolitique. Cette instabilité influence négativement la croissance par plusieurs voies. Tout d'abord, les conflits se traduisent toujours par la destruction du tissu économique du pays, y compris les infrastructures, et le détournement des ressources humaines et financières des activités productives vers les activités de guerre. Ensuite, l'incertitude associée à l'instabilité décourage les investissements nationaux et internationaux. Enfin un Gouvernement confronté à une instabilité sociopolitique adoptera une vision de court terme dans ses stratégies de politique économique, au détriment des stratégies de long terme.

Au-delà de son impact sur les conflits, l'inégalité dans la distribution des ressources naturelles sur le territoire peut retarder la croissance à travers son effet sur les choix de politique économique du gouvernement. En effet, une inégale distribution de ressources naturelles s'accompagne d'une inégale distribution des revenus dans l'économie. Les études montrent que les secteurs extractifs en particulier ont peu de liens avec le reste de l'économie et donc leur expansion ne fait qu'accentuer les différences entre secteurs. De même l'abondance de ressources naturelles représente un flux de profits futurs vis-à-vis duquel le Gouvernement ou la rébellion peut s'endetter pour financer la guerre avec le risque d'une accumulation excessive de la dette extérieure, susceptible de compromettre la croissance future de l'économie.

Certains auteurs dont Acemoglu et Robinson (2000), discutent de la relation entre produits de base et politique économique du Gouvernement pour la croissance. L'existence d'abondantes ressources naturelles constitue un flux futur de recettes (ou ren-

tes) que le gouvernement peut s'approprier seulement s'il conserve le pouvoir. Dans ce cas, il a intérêt à mettre en place une politique économique de redistribution au profit des groupes de pression et lobbies qui peuvent lui assurer la permanence au pouvoir. Le critère de choix des décideurs devient alors le profit politique au détriment de l'efficacité dynamique de l'économie, ce qui se traduit par un cadre de politique économique peu favorable à la croissance.

Dans cette vision, les ressources naturelles seraient négatives pour la croissance et sources de conflit parce qu'elles favoriseraient l'adoption de politiques inefficaces. Les exemples de ces politiques sont : (i) le recrutement excessif dans le secteur public et/ou l'expansion de la masse salariale de la fonction publique ; (ii) la concession de subventions aux agriculteurs aux dépens des entrepreneurs des secteurs d'exportation ; (iii) la mise en œuvre de politiques protectionnistes ; (iv) la trop rigide réglementation du marché du travail. En effet, la décision d'un gouvernement de s'engager effectivement ou pas dans cette activité d'échange ou de négociation avec les groupes de pression dépendra encore une fois de la qualité institutionnelle.

Dans les pays où les mécanismes institutionnels de contrôle et d'alternance politique sont effectifs et transparents, les décisions discrétionnaires du Gouvernement sont restreintes et l'effet de distorsion des ressources naturelles sur les choix de politique économique moins fort. Tel n'est pas le cas pour la plupart des pays de l'Afrique centrale.

Sans perdre de vue l'importance des autres facteurs tels que la fragmentation ethnique, la taille de la population, nous avons voulu montrer que les facteurs économiques jouaient un rôle prépondérant non seulement dans le déclenchement des conflits en Afrique centrale, mais également dans leur durée dans la mesure où la rébellion trouve facilement des financements. Si les faits semblent montrer que les matières premières constituent " une malédiction ", il n'en demeure pas moins qu'il est possible de renverser la tendance en faisant d'elles de véritables facteurs de développement. Ainsi deux actions (sans que la liste soit exhaustive) peuvent être envisagées : (i) la diversification de la structure productive et des exportations ; bien que l'analyse théorique suggère que la diversification est positivement corrélée avec le stade de développement économique ; (ii) l'amélioration de la gouvernance économique et politique.



¹ Il convient de signaler que l'idée sous jacente à cet espoir était celle suivant laquelle les conflits qui existaient en Afrique pendant cette période n'étaient que des ramifications de la guerre froide.

² Dans le cadre de notre étude, la région de l'Afrique centrale qui fait l'objet de l'analyse comprend 11 pays : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Équatoriale, Rwanda, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Sao Tomé et Príncipe et Tchad. Ces pays sont regroupés au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) créée en octobre 1983. La création de la CEEAC est l'aboutissement de longues négociations commencées en décembre 1981 entre les Chefs d'Etats de l'ancienne Union Douanière Economique de l'Afrique centrale (UDEAC), actuellement Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et ceux des Etats membres de la Communauté Economique des Etats des Grands Lacs (Burundi, Rwanda et la RDC), auxquels s'est associé Sao Tomé et Príncipe. L'Angola est devenu membre à part entière en 1999, après avoir été observateur depuis sa création. Les activités de la CEEAC ont débuté en 1985, mais elle est restée inactive pendant au moins dix années en raison des difficultés financières (non paiement des cotisations par les Etats membres) d'une part, mais surtout à cause de l'occurrence de nombreux conflits internes et inter-Etats dans la région des Grands Lacs. La population de la CEEAC est aujourd'hui estimée à près de 120 millions, ce qui représente environ le tiers de la population de la Communauté Economique Européenne des vingt cinq Etats membres, et un peu moins de la moitié de la population totale américaine. Cette population est inégalement répartie sur une superficie 6 666 900 km².

³ Les quatre autres facteurs explicatifs étant (i) les financements par les diasporas ; (ii) les faibles ressources de l'Etat interdisant le financement de la défense ; (iii) les faibles chances d'emploi pour les jeunes non scolarisés réduisant le coût d'opportunité de l'activité guerrière ; (iv) la dispersion des populations dans des territoires non contrôlés.

⁴ Une étude détaillée du rôle des matières premières dans le développement des pays de l'Afrique centrale réalisée par la CEA bureau de l'Afrique centrale sera publiée en 2008. Elle présente dans le détail les statistiques. Nous nous contentons de reprendre ici quelques aspects de celle-ci.

Indications bibliographiques

* Acemoglu, D., et Robinson, J., (2000), "Why did the West extend the franchise? Democracy, inequality and growth in historical perspective", *Quarterly Journal of Economics*.

* CEA., (2008), "Les économies de l'Afrique centrale 2008", à paraître en 2008.

* Collier et alii. (2000), "Breaking the Conflict Trap Civil War and Development Policy", World Bank. Hugon P., (2003), "Les conflits armés en Afrique : Apport, Mythes et Limites de l'Analyse Economique", *Revue Tiers Monde*, n°176, octobre-décembre.

* Kaplan R., (1994), "The Coming Anarchy. How scarcity, crime, overpopulation and disease are rapidly destroying the social fabric of our planet", *The Atlantic Monthly*, février.



PROPHETES, GUERRE ET POLITIQUE EN AFRIQUE CENTRALE: TROPISME FLORENTIN OU FLORENTISME TROPICAL ?

Par André YINDA, philosophe et chercheur politique, Afropolis consultants, Bruxelles (Belgique)



A priori, la prégnante interaction entre messianisme et militarisme sous les tropiques en général, en Afrique centrale en particulier, peut être considérée comme est un des nombreux signes d'une installation du continent à la périphérie de la modernité politique. L'idée qu'elle constitue une preuve supplémentaire de son incapacité chronique à faire de la raison le moteur de son histoire du pouvoir fait effectivement sens¹. On peut même aller jusqu'à l'interpréter comme une conséquence de la "dépolitisation" des sociétés concernées². Cette idée reçue fait débat depuis plus d'une quinzaine d'années avec un intérêt d'une portée générale, les approches sociologique et anthropologique du religieux étant en pointe. L'hypothèse dominante consiste à orienter l'analyse du fonctionnement de ce phénomène à la fois comme révélateur et vecteur des transformations qui affectent globalement les sociétés d'Afrique subsaharienne³. La difficulté de ce modèle d'explication, pour intéressant qu'il puisse être, réside dans son extrême générosité, une manière de nommer une problématisation un peu "fourre-tout" du reste récurrente dans certaines "études africaines". Une façon topique d'éprouver cette idée consiste à la rapporter rigoureusement à la critique du sens propre à la

conduite de la guerre par les prophètes. A partir d'une intelligence machiavélique bien connue de ce phénomène, il s'agit de le prendre pour ce qu'il est, à savoir une articulation politique structurante, autrement dit tout à fait raisonnée, la question du raisonnable étant naturellement d'un autre ordre.

Par son histoire, son statut et ses fonctions, le prophète se définit comme celui qui exerce le ministère de la parole. Le prophète est donc un ministre. Sa principale attribution est pour ainsi dire de s'occuper de l'économie de la parole en public. Quand il va en guerre, au sens propre comme au figuré, ou quand il médiatise dans les mêmes termes sa conduite de la guerre par diverses alliances et combinaisons tactiques et manœuvrières, il agit en tant qu'entrepreneur politique. Ses victoires ou défaites semblent être étroitement liées à sa capacité à persévérer dans son être en tant que maître du pouvoir (verbal) ou à s'en éloigner, autrement dit sa résolution à ne dépendre que de soi ou d'autrui. La pertinence d'une telle lecture s'organise autour d'une double interprétation : la première fait du verbe prophétique un instrument de la stratégie de contestation et si possible de conquête propre à la guerre pour le pouvoir, la seconde permet d'en articu-

ler la radicalité en termes d'hétéronomie et surtout d'autonomie.

Economie : le ministère milicien de la parole prophétique

L'histoire des prophètes d'Afrique centrale qui ont exercé une réelle influence à leur époque est riche mais assez méconnue pour deux principales raisons : leurs caractères local et éphémère. Pourtant il s'agit de personnalités mystiques et politiques dotées d'une extraordinaire capacité d'entraînement grâce à la seule magie du verbe qu'il serait intéressant d'explorer en profondeur dans les écritures politiques des pays concernés. Quelques figures retiennent inmanquablement l'attention : la première est une victime de l'Inquisition en colonie d'après les archives missionnaires du Portugal. Au XVII^e siècle, le Royaume du Kongo, couvrant à l'Angola et les deux Congo actuels, est sous domination portugaise avec un roi indigène, Pedro IV, totalement sous contrôle. Son royaume était en déclin et ses sujets en plein désarroi. C'est alors que surgit une jeune fille de 20 ans, belle et fascinante répondant au nom de Kimpa Vita. Elle prétend avoir reçu le message de Saint Antoine la chargeant de libérer son peuple et son roi de l'emprise coloniale. Surnommée Dona Béatrice, elle connut un réel ascendant sur la population locale, inquiétant ainsi le roi et les missionnaires coloniaux. Elle fut alors accusée d'hérésie et brûlée vive sur un bûcher installé à la grand place de la capitale du Royaume. Son message est passé à la postérité grâce aux "*Antononiens*", ses adeptes⁴. Il y eut par la suite, toujours au Congo, sous domination belge cette fois, une figure tout aussi charismatique en la personne de Simon Kimbangu. Celui qu'on appela "*nguza*", prophète au sens biblique, n'avait pas de projet politique affirmé mais exerça une immense influence auprès de ses compatriotes. Il prédit l'indépendance de son pays, fut dénoncé par les missionnaires coloniaux, emprisonné et mourut après une vingtaine d'années de détention. Une Eglise entièrement à sa dévotion est née et poursuit actuellement ses activités sous la dénomination, kilométrique, suivante : Eglise de Jésus Christ sur la Terre par son Envoyé Spécial Simon Kimbangu, en abrégé EJCSK. Très organisés et essaimant un peu partout en Afrique centrale et au sein des diasporas congolaises en Europe, les "*kim-banguistes*" semblent avoir partie liée avec nombre d'affaires publiques et privées d'une certaine envergure⁵. De l'autre côté du Congo, s'imposa une autre figure prophétique, André Matsoua. Plus structuré sur le plan politique, il a été tour à tour militaire, syndicaliste, communiste, gaulliste et anti-colonialiste radical. Ses discours mirent en émoi tout Brazzaville et une partie importante de l'arrière-pays. L'adhésion massive des populations à son message de libération spirituelle comme moyen de lutte contre la tyrannie coloniale peut être considérée comme le motif de son arrestation par les autorités coloniales en 1929 à Brazzaville. Il fut déporté et mourut en prison au Tchad en 1942. Pour la postérité, il incarne lui aussi la figure du messie libérateur de l'oppression coloniale.

le. Ses partisans, les "*matsouanistes*", furent écartés de la lutte pour le pouvoir au moment des indépendances. En revanche, de nombreux leaders politiques se réclamèrent de lui par la suite à l'instar du père Fulbert Youlou, d'Alphonse Massamba-Débat, de Sassou Nguesso et aujourd'hui de Bernard Kolélas⁶. Le fait que chacun de ces trois prophètes ait été neutralisé d'une manière aussi brutale qu'impitoyable témoigne clairement de l'idée qu'ils représentaient, sans être armés, une menace directe pour toute la structure du pouvoir colonial.

L'époque contemporaine prolonge ce phénomène d'une manière protéiforme et cristallise ses figurations les plus significatives. Il n'est pas nécessaire de faire le portrait de tous ceux qui dirigent ces nouvelles Eglises et sectes, riches et puissantes, qui prolifèrent ici ou là à l'image des Chérubins et Séraphins au Nigeria, l'Eglise du christianisme céleste, florissante en République centrafricaine, au Cameroun, au Nigeria voisin et ailleurs dans la sous-région. En revanche, dès lors qu'on pointe les trajectoires des individualités hors normes telles qu'Alice Lakwena ou Joseph Kony qui ont dirigé des rebellions armées contre l'Etat Ougandais ou encore le " Pasteur " Ntumi qui fait militairement face au régime de Brazzaville depuis de longues années, la question de la maîtrise des arts de la guerre par les prophètes déroule alors toute la difficulté du passage du verbe aux armes. Elle induit dans le même temps, ce qui fait tout son intérêt ici, une intelligence plastique de la relation messianisme/militarisme comme marqueur du jeu politique.

En effet, les formes actuelles du statut de prophète à la fois combinent et se distinguent de l'idée que la Bible ou le Coran ont donné de la fonction politique de la parole. Le messenger de Dieu, jouait en général le rôle de médiateur de la volonté divine, de défenseur des faibles autrement dit le peuple contre ses ennemis, les puissants, les élites et les étrangers. Il était en même temps une sorte de directeur de conscience pour les politiques, autrement dit faisait office de conseiller spirituel et moral dans la direction des affaires publiques, militaires et internationales. Quelquefois, on a pu le retrouver dans le rôle, exceptionnel, d'électeur unique des rois comme ce fut le cas avec le prophète Samuel choisissant Saül et par la suite David pour comme réaliser l'unité des tribus israélites dans l'ancien testament. Sans être central, le prophète semble ainsi avoir conservé un rôle clé dans la mise en scène du jeu politique. Aujourd'hui en Afrique centrale et au-delà, le prophétisme reste perçu à travers les prismes des modèles bibliques ou coraniques sans pour autant s'y épuiser. D'autres références mystiques arrivent également à prendre forme à travers le Vaudou, la Nature, le crâne d'un ancêtre, un rocher sacré, une sirène ou quelque autre symbole difficile à nommer avec le vocabulaire dont nous faisons usage ici mais que l'iconographie et la muséographie africaines représentent très explicitement⁸.

On peut de ce point de vue introduire dans la catégo-

rie de prophète un foisonnement d'éléments qui se relie entre eux sans être forcément articulés : le leadership dans les Confréries musulmanes ou dans les Eglises dites révélées ou nouvelles, le charisme personnel ainsi que la transcendance du groupe dont on est issu. Il s'agit d'un amalgame délibéré des fonctions sociales habituellement bien définies: prêtre, imam, gourou, chef d'une religion traditionnelle ou syncrétiste, sorcier, guérisseur, médium, marabout, etc. L'exceptionnelle maîtrise du verbe constitue le point de fixation de ces tous ces éléments d'identification du prophète.

Si la fonction première du prophète est pour ainsi dire d'exercer le ministère de la parole, celle-ci est également son arme principale. Car c'est elle qui rend possible la relation de pouvoir qui s'instaure avec ses adeptes ou sa milice. C'est avec la parole que le projet mystique, quelle que soit sa forme ou son contenu, prend corps et se développe sur le terrain politique. C'est la raison pour laquelle le prophète est nécessairement un habile rhéteur, un stratège du discours public, un artiste du verbe, un prestidigitateur du langage, des mots, des signes et des symboles. Privé de parole, il cesse d'être ce qu'il est pour devenir autre chose, un dieu ou un démon, ou encore rien du tout, c'est-à-dire retrouve une existence anonyme ou disparaître. Ce n'est donc pas un hasard si l'embalement et la mise à mort rythment régulièrement le terme des parcours prophético-politiques. Si sa parole n'a plus de résonance ou est privé de public, le prophète est pour ainsi dire réduit au silence. Le silence est au prophète ce que le néant est à l'être. Sa force, la condition de sa puissance, c'est sa relation avec le public, le peuple ou la multitude comme on veut.

Le ministère de la parole opère ainsi comme une arme absolue conduisant, une fois maîtrisée et bien distillée, à l'acquisition et au développement des autres armes et ressources. C'est précisément cet aspect de la question qui a retenu l'attention de Machiavel non pas en référence à un épisode particulier propre aux péripéties des troubles du Quattrocento à Florence mais davantage en tant que pièce constitutive d'une alternative politique à la déréliction ambiante, ayant en particulier une vocation mystique dès lors que les forces de la raison publique dominante se révèlent inopérantes. Le Secrétaire florentin prend en effet très au sérieux l'idée que l'émergence des prophètes procède d'une impasse de l'action politique conventionnelle, d'une absence de perspective discursive aussi bien dans l'enchaînement des réponses aux difficultés quotidiennes des citoyens que dans la projection d'un mieux vivre ensemble à venir. C'est d'une certaine manière autour de la défaite de la pensée politique établie et de l'incurie des arts de gouverner installés qu'il faudrait chercher une explication sur l'origine de l'érection des prophètes sur la scène publique, derrière précisément cette incapacité des gouvernants à monopoliser le génie de la parole publique. Le déplacement de l'autorité des maîtres vers celle des prêtres

procède de cette insuffisance.

Hétéronomie : l'infortune équatoriale de Savonarole comme prophète armé

Dès lors que les prophètes sont pris pour des acteurs politiques à part entière, il convient de les analyser comme tels, en sachant que dans l'esprit de l'auteur du Prince, la politique est davantage une affaire de compétition, une impitoyable concurrence induisant un affrontement résolu des savoir-faire, bref une confrontation directe des arts de gouverner. La tension née de ces batailles pour le pouvoir constitue une modalité d'expression complète de la guerre, celle que tente d'appriivoiser sans cesse le moule des institutions⁸.

Dans cette guerre, Machiavel considère une première catégorie de prophètes : ceux qui accèdent au pouvoir grâce au verbe. Ils bâtissent le royaume divin sur terre à partir des ruines et des lambeaux du pouvoir en place perçu comme déliquescents. Ils disposent des moyens d'accéder aux armes pour se maintenir mais refusent d'en faire usage. Le cas de Jérôme Savonarole est très intéressant à cet égard parce qu'il est le plus emblématique de cette classe de prophètes qui considèrent que la stratégie militaire est inutile dans la conquête et surtout pour le maintien au pouvoir. Ce moine dominicain est le "*prophète politique*" par excellence⁹. A partir d'une critique féroce de la corruption et du délabrement moral des autorités au pouvoir à Florence, à travers des écrits accablants, des sermons virulents et de vives imprécations sur les places publiques, il arrive à soulever les florentins contre leurs dirigeants et à renverser l'ordre établi au profit d'une nouvelle promesse, celle de restaurer le royaume de Dieu à Florence. Son but est d'éradiquer la corruption et rétablir la rectitude morale dans la conduite des affaires publiques et dans les mœurs. Comme un seul homme, le peuple florentin s'est mis debout, a suivi ce prédicateur charismatique dans son combat mystico-politique. Pour celui que le Roi de France, Charles VIII, en campagne en Italie salue comme le "*grand ministre de la justice*", Florence est aux yeux de Savonarole la nouvelle Jérusalem, la cité choisie entre toutes pour accomplir le royaume divin sur terre. Les mots pour le dire sont sans nuance : "*Florence étant au milieu de l'Italie, comme le cœur au milieu du corps, [Dieu] a daigné élire cette cité afin que ces choses y soient annoncées et que, grâce à elle, elles se répandent dans les autres lieux, comme nous le voyons présentement par expérience*"¹⁰.

Si la figure de Dona Béatrice frappe par son analogie avec celle de Savonarole, peut-on considérer que certains chefs d'Eglises évangéliques ou revivalistes à Kinshasa ou à Douala incarnent, même sous une forme inaccomplie, ce modèle savonarolien ? Pour y répondre, il suffit d'observer au moins trois séries de faits. Il y a d'abord leurs façons de faire : prêcher, haranguer, séduire, mobiliser autour de leur sermons

avec un succès populaire avéré. Il y a ensuite l'orientation de leurs discours : la critique systématique des dérives de la société et la stigmatisation de l'immoralité publique. Il y a en particulier leur obsession pour l'idée que la domination du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel est la condition même du salut de la communauté. Il faudrait enfin considérer la dissémination de leurs interventions en chaire, dans les médias, au sein des associations, ONG, écoles, commerces et entreprises qu'ils contrôlent sur place et à l'étranger comme une articulation accélérée, subreptice et décisive du passage de leur influence de la sphère privée à la sphère publique. D'ailleurs, cette mutation silencieuse ne semble pas avoir échappé aux professionnels de la politique, si l'on en juge par l'assiduité de leur fréquentation des figures messianiques en vue dans leurs localités respectives.

L'examen de l'entreprise politique de Savonarole en est l'occasion. Quelle en est la principale caractéristique ? Sa brièveté. Après seulement quatre années de pouvoir, le prédicateur florentin est renversé, arrêté, livré à la vindicte populaire et brûlé vif sur la place publique, sous les applaudissements du même peuple qui l'avait acclamé plus tôt. Comment expliquer ce retournement hâtif du peuple florentin ? Comment surtout mettre en sens l'échec du projet politique de Savonarole avec ceux de Dona Béatrice, Kimbangu et Matsoua ? En quels termes envisager de ce point de vue l'impasse des entreprises politiques réelles ou virtuelles des prophètes désarmés d'Afrique centrale ?

C'est dans *Le prince*, au chapitre VI précisément, qu'il y a quelque chose qui est de l'ordre d'une réponse à cette interrogation. L'auteur y fixe sa critique du prophétisme désarmé : il est utile, affirme-t-il, de savoir si les prophètes " *existent par eux-mêmes ou s'ils dépendent d'autrui ; autrement dit si, pour mener à bien leur œuvre, il leur faut prier, ou s'ils peuvent forcer les choses. Dans le premier cas, ils finissent toujours mal et ne mènent rien à terme ; mais quand ils dépendent d'eux-mêmes et peuvent forcer les choses, alors il est rare qu'ils périssent : de là naît que tous les prophètes armés vainquirent et que les désarmés allèrent à leur ruine. [...] ; comme de notre temps il advint à frère Jérôme Savonarole qui alla à sa ruine avec ses nouveaux ordres, lorsque la multitude commença à ne plus le croire ; et lui n'avait pas trouvé la façon de faire rester fermes ceux qui avaient cru ni de faire croire les incrédules* "11.

Si les prophètes dont la survie politique dépend des armes étrangères n'ont d'autre alternative à la ruine que la soumission, la prison ou la mort, faut-il pour autant considérer cette perspective comme étant sans issue ? N'y a-t-il pas de place pour une médiation plus intelligente qui puisse se substituer à la force des armes ? Quid de la ruse ? L'on pourrait effectivement prendre au sérieux le statut de " *faiseurs de roi* " qui a été affecté à certains prophètes désarmés. A défaut

d'être capable de prendre le pouvoir, a fortiori de s'y maintenir, ces derniers ont su appuyer l'élection ou soutenir quelques importants dirigeants de la sous-région. Quelques exemples en rendent clairement compte. C'est le cas avec l'ancien Président béninois Mathieu Kérékou qui troqua la baguette de Maréchal et les dogmes marxistes contre la Bible et la compagnie des pasteurs de l'Eglise dite du Christianisme céleste pour revenir au pouvoir à Cotonou en 1996. Il y a également le soutien notoire des pasteurs évangéliques au pouvoir de François Bozizé à Bangui et de Joseph Kabila à Kinshasa. Faut-il pousser l'interprétation jusqu'à considérer que la démarche de deux importants ministres camerounais, réputés ambitieux, qui ont entrepris des études pastorales dans une faculté de théologie de Yaoundé immédiatement après leur éviction du Gouvernement participe d'une intelligence du même ordre ? Quoi qu'il en soit, la logique de tous ces exemples comporte une bonne part d'indétermination si l'on fait abstraction des ressources prétoiriennes dont les uns et les autres disposent en plus. La ruse des pasteurs ou futurs pasteurs demeure malgré tout de l'ordre de l'hétéronomie, autrement dit constitue une arme d'appoint et non une arme en soi. Comment dès lors justifier, chez Machiavel, la préférence de celle-ci à celle-là ?

Autonomie : sur les pas de Moïse ou l'itinéraire militaro-pastoral des prophètes d'Afrique centrale

En effet, si l'inclination de Machiavel va vers la seconde catégorie de prophètes, celle qui croient aux armes, c'est précisément parce qu'elle témoigne d'une féconde compréhension des rapports entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel et surtout du bon usage du premier pour accéder au second. La capacité à investir celui-ci et à mobiliser ce qui lui est propre est la condition de son maintien et de sa projection en tant que force armée. La faute politique de Savonarole, tout autant que celle de ceux qui ont tenté ou continuent de faire comme lui, est d'avoir cru pouvoir accéder au gouvernement et s'y maintenir par la seule transcendance du verbe mystique. Cet oubli du face-à-face permanent avec de nombreux et puissants concurrents recourant quant à eux, comme toujours, aux armes conventionnelles pour se faire une place ou toute la place est fatal. L'usage de la parole, limité à la seule prédication, peut être déterminant pour acquérir le pouvoir mais vain pour le garder. Il est en effet bien nécessaire d'étendre cet usage de la parole à la mobilisation des combattants, dans la harangue des troupes au combat et dans la pédagogie d'après guerre. C'est la raison pour laquelle Machiavel oppose à l'échec de Savonarole le succès d'une figure biblique éclatante, Moïse, à côté d'autres modèles issus de l'antiquité gréco-romaine. Cette autre incarnation du bon prophète politique a effectivement réussi à réaliser sa mission divine, ou prétendue telle, en faisant recours aux armes.

Sans cet appui d'une organisation militaire puissante et stricte, l'Exode des Israélites de l'Égypte à Canaan, aurait sans doute été une entreprise politique défailante. C'est la maîtrise de l'art de la guerre qui a permis à Moïse de sortir de l'esclavage en Égypte, d'échapper à la poursuite des troupes pharaoniques, de vaincre tous les ennemis rencontrés sur le chemin vers la Terre promise. L'auteur justifie sans ambiguïté cette nécessité du recours aux armes pour réussir dans la conduite de toute entreprise politique qui ne s'applique pas qu'aux prophètes : *" la nature des peuples varie et il est facile de les persuader d'une chose mais il est difficile de rendre ferme cette persuasion : et c'est pourquoi il convient d'être ordonné de façon à ce que, quand ils ne croient plus, on puisse les faire croire par la force. Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient jamais pu leur faire observer longtemps leurs constitutions s'ils avaient été désarmés "*¹².

On l'aura compris, s'ils veulent mener leur entreprise à terme, les prophètes se doivent de se comporter comme tous les gouvernants avisés. Le recours aux instruments traditionnels de la contrainte, de la défense et de l'attaque s'impose prosaïquement dès lors que la sauvegarde de la cohésion est en jeu. Au risque de sa propre vie, Machiavel tenait en son temps aussi bien Moïse que Savonarole moins pour des prophètes que pour de véritables hommes de pouvoir, avisé pour le premier et imprudent pour le second. Le traitement que Spinoza réservera à Moïse sera exactement du même ordre¹³. Pourquoi en irait-il autrement aujourd'hui en Afrique centrale ?

Il est vrai que les figures prophétiques identifiées en Afrique centrale, sans être de parfaites incarnations du prototype mosaïque, semblent avoir emprunté des démarches, techniques et tactiques qui mènent vers un accomplissement semblable ou, dans le moindre des cas, témoignent d'une pénétration de cette logique. L'une des plus grandes révélations, de ce point de vue, correspond à la démarche d'Alice Auma, alias Lakwéna c'est-à-dire *" La messagère "* en langue acholi, une ethnie importante du Nord de l'Ouganda dont était originaire Milton Oboté ainsi que le Conseil des officiers qui l'a évincé avant d'être eux-mêmes renversés par Yoweri Museveni. En 1986, cristallisant la rancœur des siens contre ce dernier, elle rassembla et prit la tête d'une rébellion d'environ 7000 soldats symboliquement baptisée *" Forces Mobiles du Saint Esprit "*. Pendant une année entière, cette rébellion harcela l'armée nationale ougandaise alignant une série de succès grâce à ce que Lakwéna appelait les *" tactiques du Saint Esprit "*.

Malgré les règles de vie spartiates, les promesses d'invulnérabilité aux balles et toute la dévotion à sa personne, les soldats du Saint Esprit furent finalement mis en déroute. *" La messagère "* s'exila au Kenya où elle décéda en janvier 2007 dans un banal camp de réfugiés¹⁴.

A la suite de cette dernière, son autoproclamé *" cou-sin "*, Joseph Kony, prit tout de suite le relais et suivit quasiment la même trajectoire. Il bâti son armée sur les ruines de celle de Lakwéna et l'appela, après plusieurs essais de dénomination mystique infructueux, *" l'Armée de résistance du Seigneur "*, plus connue par son abréviation anglaise LRA. Il faut noter que cette recherche méticuleuse de la bonne dénomination, pour Kony comme pour Lakwéna, témoigne d'une fine connaissance des outils de la guerre psychologique. Le nom de baptême d'une organisation belligérante est, pour ces prophètes comme pour tout chef de guerre avisé, le premier instrument de la guerre¹⁵. Après avoir échoué dans son projet de prise du pouvoir, la LRA dut se rabattre dans le pillage et les exactions de tous ordres au Nord du Pays. La Secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, de passage dans la région en 1997, en a gardé un souvenir triste qu'elle relate dans ses mémoires. Selon elle, cette armée *" attaquait les villages ougandais, enlevant les garçons pour les enrôler de force et les filles pour en faire leurs concubines. C'est ainsi que les habitants du district sont devenus les colons d'une " frontière " encore sauvage, veillant sur leurs champs et leur troupeaux pendant le jour et se repliant dans un fort, un hôpital en l'espèce, à la tombée de la nuit "*¹⁶.

Certes, il ne faut pas perdre de vue que le point de vue de la diplomate américaine était en faveur du régime de Museveni. En effet, le régime islamique radical du Soudan voisin, dans le collimateur de l'administration Clinton, soutenait cette rébellion dans le but d'affaiblir l'Ouganda, précisément parce que Museveni était considéré comme le principal soutien des rebelles du Sud du Soudan. Quoi qu'il en soit, les méthodes criminelles cohabitaient au sein de la LRA avec les références mystiques, notamment cette analogie inattendue à Moïse quant à propos de son objectif d'après les termes de Mme Albright: *" renverser le gouvernement pour mettre en place son propre régime fondé sur les Dix commandement "*¹⁷. En 2006, à la différence de Lakwéna, Kony négocia habilement son amnistie et de substantielles compensations à la faveur du processus de réconciliation nationale engagée par Museveni.

La figure de Kony présente une certaine similitude avec l'homme qui inquiète en ce moment le pouvoir à Brazzaville, Frédéric Bitsamou connu sous le pseudonyme du Pasteur N'tumi. Cet individu charismatique règne dans la région du Pool au Sud Est du Congo d'où il dirige une véritable armée de jeunes soldats, appelés *" ninjas "* et des centaines de familles entières, tous convaincus que leur leader est une incarnation messianique. Cet homme fut guérisseur, exorciste et soignait les malades mentaux qui écumèrent les rues de Brazzaville avant de se muer soudainement en *" libérateur "*.

En rébellion depuis 1997, il compte à son actif de non seulement de nombreuses exactions régulièrement décriées par Human Rights Watch mais également de

quelques actions de bienfaisance qui accroissent sa popularité, notamment la construction des écoles et des dispensaires.

Habile et structuré, il alterne menaces et négociations avec le Gouvernement et la communauté internationale. Il a été nommé en mai dernier à une fonction taillée à la mesure, extravagante, de l'idée qu'il se fait de son statut public : " *délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de la guerre* " avec rang de Ministre. Cette nomination est assortie d'une contrainte vitale pour sa survie politique : démobiliser ses troupes en vue de leur intégration au sein l'armée nationale. Depuis lors, diverses tergiversations, y compris au sein du pouvoir congolais ralentissent le processus de réconciliation nationale imposée et financée par la Banque mondiale et l'Union Européenne.

Téléonomie : le prophète armé en Afrique centrale : entre le glaive et la parole

L'on pourrait penser que la diversité de ces quelques catégories d'exemples et surtout la manière dont chaque prophète tente de se frayer un chemin politique ou de combiner avec l'une ou l'autre instance du pouvoir du niveau local à l'échelle internationale participent d'un processus de routinisation du messianisme armé conforme à la logique du modèle machiavélien. De ce point de vue, il n'est ni utile ni pertinent de s'en alarmer comme le feraient quelques idéalistes.

Il convient au contraire de l'intégrer comme une composante de la structuration du jeu politique dans la sous-région au même titre que ce fut par exemple le cas avec l'irruption de la société civile dans les arcannes du pouvoir à la fin des années 80. Le problème n'est donc pas dans la nature de la composante en soi mais davantage dans les usages qu'on en fait. On a pu voir que là où les forces vives de la société civile ont été mal utilisées ou muselées, la crise s'est installée et les Etats ont soit explosé, soit imploré sous nos yeux. Il est logique de penser qu'il en sera de même avec le prophétisme politique.

De manière générale, il faut simplement espérer qu'à travers cette irruption continue des figures prophétiques s'ouvre la voie vers un réenchantement politique. Le projet démocratique, en crise depuis de longues années dans la sous-région, pourra ainsi être repris en main, galvanisé, sublimé par une individualité charismatique capable de sauvegarder l'essentiel : le privilège du verbe comme moteur des confrontations autour du vivre ensemble. Le prophétisme armé ou désarmé, par sa constance, par la dissémination actuelle de ses foyers de diffusion et zones d'influence, témoigne en dernier ressort d'une intéressante articulation du politique dans la sous-région qu'il était effectivement fécond d'interpréter moins comme une contestation de la modernité que comme l'occasion de pointer une étonnante capacité à mettre la communauté en mouvement.



¹Lire Wauthier, Claude, *Sectes et prophètes d'Afrique noire*, Paris, Seuil, 2007.

²L'idée est avancée, de manière nuancée et dépourvue de fatalisme, par une anthropologue allemande qui a étudié le phénomène en Ouganda pendant une dizaine d'années, cf. Behrend, Heike, *La Guerre des esprits en Ouganda 1985-1996. Le Mouvement du Saint-Esprit d'Alice Lakwena*, L'Harmattan, Paris, 1997.

³ Cf. le colloque " Saisir les articulations contemporaines du religieux et du politique en Afrique: objets d'étude, outils méthodologiques et cadres d'analyse ", Centre d'Etudes d'Afrique Noire – Science Po. Bordeaux, 15-16.11.2007 ainsi que le séminaire de Mayrargue, C. & Otayek, R. : " Religion, société et politique en Afrique ", Université de Paris 1, 2007/2008. De façon générale, lire Dozon, Jean-Pierre, *La cause des prophètes : politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Le Seuil, 1995 ; Bayart, Jean-François (dir.), *Religion et modernité politique en Afrique noire : Dieu pour tous et chacun pour soi*, Paris, Karthala, 1993.

⁴ Cf. Kaké, Ibrahima Baba, *Dona Béatrice, la Jeanne d'Arc congolaise*, Paris, Ed. ABC/NEA, 1976 et Balandier, Georges, *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVIe au XVIIIe siècle* – Hachette, 1965/1992.

⁵ Cf. Asch, Susan, *L'église du prophète Kimbangu. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre (1921-1981)*, Karthala, Paris, 1983 ; Mokoko-Gampiot, Aurélien, *Kimbanguisme et identité*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; voir aussi sur Internet : kimbanguisme.net; kimbanguisme-ejcsk.org; ejcsk-france.com.

⁶ Cf. Kouvouama, Abel, " Mythe du salut et temporalité en Afrique centrale : le Matsouanisme à Brazzaville, entre modernisation et démocratisation ", thèse d'Etat, dirigée par Laborthe-Tolra, 2 t., Université de Paris V. Lire une note du même auteur : " André Grenard Matsoua, l'autre Simon Kimbangu ", <http://www.nekongo.net/matswa1.html>

⁷ Cf. Chesi, Gert, *Vaudou, force secrète de l'Afrique*, Paris, Arthaud, 1980 ; Jean-Godefroy Bidima, " Sites, transits et enjeux de la Nature en Afrique: une interrogation philosophique " in Bauer U, Egbert H, Jäger F, (éds.), *Interkulturelle Beziehungen und Kulturwandel in Africa*, Peter Lang, Frankfurt/M, 2001. De manière générale, voir Geoffroy-Schneiter, Bérénice, *Arts Premiers*, Paris, Éditions Assouline, 1999 et Hackett, Rosalind I.J., *Art and Religion in Africa*, Londres-New York, Cassell, 1998.

⁸ Cf. Mansfield, Harvey Clafin, *Le prince apprivoisé*, Paris, Fayard, 1994.

⁹ Gaille-Nikodimov, Marie, *Machiavel*, Paris, Tallandier, 2005, p. 67. Lire aussi, Savonarole, *Sermons, écrits politiques et pièces du procès*, Paris, Le Seuil, 1993 et Fournel, Jean-Louis et Zancarini, Jean-Claude, *La politique de l'expérience – Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Turin, Edizioni dell'Orso, 2002. Savonarole, *Précis de révélations (1495)*, Rome, Ed. A. Crucitti, 1974, p. 8.

¹⁰ Machiavel, *De principatibus. Le prince*, Paris, PUF, 2000, p. 75-77.

¹¹ Idem.

¹² Cf. Spinoza, *Le traité théologico-politique*, Paris, Garnier Flammarion, 1997.

¹³ Cf. Behrend, idem.

¹⁴ Se référer à cet égard à l'implication personnelle du chef politique dans l'appellation des forces militaires comme dans le cas de l'Allemagne hitlérienne, cf. Philippe Masson, *Hitler, chef de guerre*, Paris, Perrin, 2005.

¹⁵ Albright, Madeleine, *Madame la Secrétaire d'Etat... Mémoires*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 548. Idem.

¹⁶ Albright, Madeleine, *Madame la Secrétaire d'Etat... Mémoires*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 548.

¹⁷ Idem.



LOGIQUES CHARISMATIQUES ET COMBATTANTES DANS L'ENGAGEMENT MILITAIRE DU PASTEUR NTUMI AU CONGO BRAZZAVILLE : UNE EXPÉRIENCE DE PROPHÉTISME ARMÉ

Par Etanislav NGODI, historien, REMIDAC/ Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)



Cet article s'intéresse à un mouvement militaro-messianique, le Nsilulu, qui a émergé à la fin des années 1990 au Congo, plus précisément dans la région du Pool.

Ce mouvement qui relève de la tradition messianique, très présente dans l'aire Kongo depuis plusieurs siècles, a pris des allures d'une milice de résistance messianique sous le couvert de la Bible et des armes. Le Nsilulu ayant été encore peu étudié, demeure une problématique pertinente centrée sur le thème du "politico-religieux" qui se trouve effectivement au cœur de la plupart des prophétismes et messianismes africains mais aussi du thème du militaro-religieux.

Dans le cadre de cette réflexion, plusieurs questions peuvent être posées : comment le prophétisme chez Ntumi se manifeste-t-il dans ses modes d'action militaire ? Quelle est l'originalité de ce prophétisme dans l'art militaire au Congo Brazzaville ? Quelle est la carte d'implantation des milices de Ntumi ?

Comment le pasteur Ntumi entre-t-il en compétition avec d'autres groupes miliciens et avec l'armée

?
Mouvement Nsilulu et univers messianique : charisme et paramilitarisme

Le Congo Brazzaville a connu, entre 1993 et 2007, une série de crises politiques et de conflits armés dont la conséquence immédiate fut la montée en puissance des bandes armées, milices et guérilleros de nature diverse. Le Mouvement Nsilulu qui tire ses fondements des mouvements messianiques coloniaux et post-coloniaux revêt un intérêt particulier dans la compréhension des dynamiques sociales de la crise de l'État et des courants de résistances.

C'est dans ce contexte que Frédéric Bistsamou, connu sous le nom de Pasteur Ntumi, qui veut dire en langue kongo, "Envoyé" a développé un art de guerre inscrit dans un nouveau mouvement de type millénarisme.

De l'une histoire immédiate et mystérieuse de Ntumi : une équation biographique pleine d'inconnues

Le Pasteur Ntumi est un homme jeune, né en 1964

à Brazzaville. La biographie de ce résistant a été décrite en partie par des auteurs comme Abel Kouvouama, Joseph Tonda et Patrice Yengo. Ces auteurs le présentent comme un membre ayant fait ses pas dans le mouvement néo-pentecôtiste et dans la mouvance boulamanga (Matsouanisme).

L'absence de toute référence bibliographique sur le personnage de Ntumi, témoigne de la difficulté d'une historiographie par temps de guerre, où les sujets engagés, difficiles à rencontrer, produisent des textes imaginaires symboliques pour justifier leur engagement prophétique ou messianique.

Le Prophétisme Nsilulu et ses modes d'action militaire : une guérilla messianique

Le mouvement Nsilulu est apparu dans un contexte particulier, celui de la décomposition de l'Etat néo-colonial congolais. Cette situation a été un terrain favorable à l'effervescence et à la créativité de l'expression de la recherche de l'absolu. Le recours au religieux est apparu comme l'élément idéologique moteur de la protestation sociale et de la résistance mystico-militaire du mouvement Nsilulu. Cette forme de révolte peut être considérée comme un ensemble de pratiques du groupe dominé et une réaction populaire face à une situation de crise telle que décrite.

Ce mouvement présente deux cas d'analyse: celui du Pasteur Ntumi, comme prophète, acteur de crise et figure de la résistance dans le Pool et celui de Ntumi comme porte-parole ou envoyé de Dieu qui promet des temps nouveaux, le salut et la libération imaginaire d'un peuple opprimé, les Kongo du Pool.

Ces analyses mettent ainsi en lumière le travail proprement éthique et religieux du prophète, agent du désenchantement du monde, par sa capacité à transcender les frontières du politique et du religieux et à inscrire les réponses qu'il apporte aux attentes individuelles, dans une espérance collective.

La construction de la figure du politique dans le champ religieux demeure ainsi au coeur des revendications. Le pasteur Ntumi combine un charisme politique mis au service de la résistance dans la région du Pool, l'organisation religieuse et sociale du mouvement Nsilulu et la régulation du conflit. Cela permet une approche nouvelle de l'étude des messianismes.

Le mouvement Nsilulu allie le caractère protestataire et la référence à la Bible comme source fondamentale de la vérité et de la morale d'une part et un individualisme religieux, porteur d'une désacralisation des médiations institutionnelles et cléricales de la religion d'autre part. Les Nsilulu reprennent, la veine protestataire en remettant la Bible au peuple, à travers une appropriation émotionnelle qui court-circuite les médiations doctrinales des appareils ecclésiastiques. Cette appropriation des Ecritures s'inscrit ainsi dans la logique de revendications sociales

et politiques.

L'émergence d'un millénarisme et d'un prophétisme armés

L'africanité du néo-pentecôtisme de Ntumi explique sans doute cette rencontre singulière du mouvement de pentecôtisation et d'indigénisation qui marque l'histoire récente du christianisme africain dans le cadre des prophétismes coloniaux et post-coloniaux. L'insistance sur la seconde venue du Christ et le pré-millénarisme permettent de comprendre les fondements syncrétiques du mouvement Nsilulu. Avec le pasteur Ntumi, le mouvement Nsilulu apparaît comme un mouvement prophétique, messianique et millénariste de combat, qui communique aux fidèles un enthousiasme de lutte, la promesse du salut avec celle d'une émancipation politique. En raison des revendications sociales formulées, le but temporel prend ainsi le pas sur la fin religieuse.

Cette idéologie couplée de versets bibliques s'est traduite sur le terrain, par un engagement armé. Ainsi, la culture de la kalachnikov va favoriser la circulation des armes et l'insécurité grandissante, susciter la création d'un Far West messianique entre Goma Tse Tse et Kimbedi, zones géographiques situées dans le Pool. La guerre apparaît à ce moment comme une forme d'accumulation de richesses et de prestige pour les protagonistes. Elle a été un moment opportun de répartition des ressources économiques avec des généraux et des capitaines à la solde du pouvoir, qui, sous prétexte de nettoyer les poches des bandits, mettaient à profit les formes d'enrichissement et de distribution des rentes.

Territorialité messianique, engagement armé et prophétisme seigneurial des Nsilulu

Criminalisation de l'Etat, souveraineté chaotique et Far West messianique dans le Pool

Cessant d'être une instance de sécurisation, l'Etat a distillé à la population du Pool, une insécurité croissante et une violence symbolique traduite en terme de cannibalisation de la chose publique, des agressions de toutes sortes et une milicianisation de l'espace géographique. Ce faisant, l'Etat a accru sa propre délégitimation, contraignant les populations à vivre dans une situation de paupérisation et de montée en puissance des groupes et bandes armées messianiques.

Ainsi, la crise du Pool traduit les limites de l'autorité de l'Etat importé (Badié 1992), en proie à une crise de territorialisation de l'ordre politique et livré aux groupes privés qui confisquent des parcelles de l'Etat, puisqu'ils sont dotés des moyens d'exercer une violence organisée. En plus de ces registres, la montée vertigineuse du banditisme dans le Pool a confisqué les leviers de commande de l'Etat.

Chaque prophète, selon la conjoncture locale, son histoire et son imagination, y dessine ses propres configurations et s'y installe en influençant l'imagi-



Carte de la région du Pool

naire social. Quelles que soient les formes des syncrétismes et leurs multiples distinctions, dont on peut toujours dresser la typologie, l'essentiel réside dans la logique que dégagent les fondements doctrinaux du mouvement. (Mary 2002: 69-93)

Le désordre amorcé par le déclenchement de la crise armée de 1998 dans le Pool apparaît comme le champ de bataille de Ntumi, qui préconise l'abolition, pour annoncer un ordre nouveau de paix, de bonheur parfait dans la région. Ainsi, des réformes de normes sont mises en place et exécutées par les

Originalité du mouvement Nsilulu dans l'art militaire au Congo

En assumant le sentiment d'être élu, d'être envoyé de Dieu dans une émotion collective avec la double protection de Saint Michel et des figures tutélaires Kongo (Kimpa Vita, Matsoua, Kimpangu) et des martyrs de la résistance (Mabiala Ma Nganga, Bueta Mbongo), le pasteur Ntumi acquiert ainsi une portée symbolique dans les constructions idéologiques, messianiques de libération imaginaire du Pool, pensé comme cœur régional. Le pasteur Ntumi intervient comme rédempteur triomphal qui promeut le salut, la délivrance et la défense du peuple. Cette vision donne au messianisme une signification voisine de celle du millénarisme qui désigne le mouvement socio-religieux dont le personnage central est le messie qui instaurera un millénium de justice.

Les milices messianiques de Ntumi comme légions de combattants croyants

L'apparition du mouvement Nsilulu semble s'effectuer dans les dynamiques de lutte engagée par les mouvements messianiques coloniaux et post-coloniaux évoqués, d'une part et de transposition des enjeux politiques dans l'attentisme religieux et messianique, d'autre part. L'émergence du Kongo dia Ntotela apparaît comme une forme de remise en jeu de l'identité collective Kongo, dans une situation de désordre amorcé par l'apparition du Messie. La temporalité messianique des Nsilulu se retrouve dans la croyance aux ancêtres, véritables protecteurs des traditions. Les miliciens se placent sous la protection des saints (Michel, Gabriel, Raphaël) et des prophètes Kongo (Kimpa Vita, Kimpangu et Matsoua). Les images de saint Michel et de Matsoua sont incorporées dans les imaginaires sociaux et religieux des miliciens comme des figures opératrices d'actions nécessaires au renforcement de la croyance messianique et de sa place dans le combat et la guerre.

Les fidèles croient à Saint Michel et à la plénitude de soi, recherchée dans des groupes affinitaires fondés autour de la figure charismatique de André Matsoua qui est ce nouveau "messie" "déjà venu", mais "encore attendu"; en somme un "chargé de mission" divine aux fins d'une libération collective. C'est le même modèle qu'incarne désormais, le Pasteur Ntumi, qui relaie le message dont Kimpa Vita, Kimpangu et Matsoua seraient donc porteurs:

la lutte pour la libération du peuple martyrisé. La mutation du temps dans la crise du Pool permet de comprendre le renouveau de la sacralité messianique dans le mouvement Nsilulu.

Le mouvement Nsilulu trouve son fondement historique dans l'incorporation des figures messianiques Kongo dans les constructions religieuses actuelles et la formation des projets de transformation sociale et de libération symbolique. On a le sentiment que l'ordre social et la morale sont maintenus et le bien-être assuré par le Messie. Dès lors, l'importance donnée à la vénération des ancêtres comme gardiens de la loi et de l'éthique, demeure un aspect significatif et original.

Jusqu'en 1998, toutes les milices congolaises (Cobras, Ninjas, Cocoyes) ont été des milices politiques, c'est-à-dire des milices armées par les hommes politiques pour défendre et/ou conquérir le pouvoir. La pertinence du mouvement Nsilulu demeure dans l'utilisation de la Bible, les prêches et la prière comme armes efficaces et l'invocation des archanges (Michel, Raphaël et Gabriel) comme protecteur face à l'ennemi.

Symbolique messianique seigneuriale et interprétation martiale de la figure du religieux

L'analyse du mouvement Nsilulu présente le pasteur Ntumi comme un seigneur mystique de guerre, né de la crise de l'Etat post-colonial et comme une figure de la résistance dans le Pool entre 1998 et 2003. L'exigence d'un "salut" devient pressante avec cette détérioration du climat social. En outre, la population semble être dominée par les troupes étrangères, rwandaises, tchadiennes et angolaises qui oppriment et oppressent les couches sociales. Le mouvement Nsilulu apparaît dès lors, comme une solution de dernier recours, face aux nombreuses révoltes noyées dans le sang, le quadrillage des troupes gouvernementales et des troupes étrangères et une résistance au pouvoir en place. Le mouvement prend ainsi des allures religieuses. C'est au nom de Dieu, qu'on prend les armes, pour faire face aux conduites diverses de résignation et de domination. L'aspiration au changement est donc grande pour ces classes défavorisées. Puisque Dieu est tout puissant et sensible à l'injustice, il peut intervenir en faveur de ses fidèles persécutés ou dans le besoin. C'est donc une des raisons pour lesquelles le mouvement Nsilulu a pris ses racines dans le messianisme, pour s'installer dans la longue durée. Contrairement aux programmes révolutionnaires qui sont tenus à une certaine exigence de crédibilité, la croyance messianique apparaît ici comme une création spontanée qui s'autorise toutes les libertés d'invention et d'imagination, d'autant plus qu'elle intervient dans le registre de l'extraordinaire. L'homme providentiel, qui dispose de la toute puissance divine entend triompher de tous les obstacles, dans l'imaginaire. Cette construction autour du messianisme a fait de Ntumi, un "Pasteur -prophète", et du mouvement Nsilulu, un solide moyen de

survie face à une situation bloquée.

Le Pasteur Ntumi en élaborant le contenu idéologique de son mouvement, s'est vu attribué le symbole du Christ de retour, apparaissant ainsi comme le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs (Apocalypse 19:16). Ce type d'interprétations révèle l'utopie qui constitue un appareil symbolique de résistance. Une telle constatation ouvre la voie à deux pistes de réflexion: elle montre en premier lieu, le rôle important que peuvent jouer les superstructures en tant que facteur de changement social; et en second lieu, elle dévoile les différentes formes de production d'idéologies messianiques par des groupes dominés.

Compétition paramilitaire et art de la guerre dans le champ messianique des Nsilulu

Comme toutes les autres milices, l'engagement armé a été un des enjeux de la lutte de Ntumi. La personne du prophète est au point de départ du cercle, là où se tient et se profère la cause et où se met en place le procédé auto-référentiel. C'est en effet dans ces conditions que Ntumi est apparu avec des révélations très souvent qualifiées de folies, pour réclamer le titre de Prophète- Envoyé de Dieu et la libération d'un peuple opprimé.

Le champ religieux n'est pas seulement porteur d'un imaginaire politique, dont il récupère et bricole les schèmes symboliques disponibles, mais aussi, il inspire les discours politiques et crée des effets discursifs. Les risques d'échec sont d'autant plus grands que les attentes sont utopiques. L'histoire des Nsilulu démontre comment l'interprétation de la Bible offre un contexte idéal pour l'élaboration des armes de contestation sociale et politique dont

peuvent user tous les individus, pourvu que le charisme y soit. C'est ainsi que le pasteur Ntumi apparut aux yeux de ses adeptes comme un personnage charismatique qui avait la capacité d'imaginer, d'inventer, de discourir et d'agir pour une cause commune. Il demande aux fidèles de faire des jeûnes, de respecter des interdits et de ne pas céder à la pression de l'armée.

La stratégie militaire des Nsilulu a été celle des autres milices A la tête du Haut commandement se trouve le pasteur Ntumi, suivi de quelques commandants désignés pour la circonstance. Les attaques des trains de marchandises et des convois militaires permettaient à ce mouvement de se ravitailler et de se doter des armes les plus sophistiquées. Bien que la polémique autour du ravitaillement militaire des Nsilulu gagne du terrain, il n'en demeure pas moins que cette milice a tenu à s'imposer pendant neuf ans (1998-2007) contre les milices de Denis Sassou Nguesso et les forces armées congolaises.

Les mutations politiques internes, les transferts de pouvoir, les recompositions de puissance et l'imbrication du religieux dans le jeu politique ont été explorées dans cet article sous la double figure conceptuelle du banditisme politique et du prophétisme de guerre. Le bilan du processus de démocratisation du début des années 1990 au Congo Brazzaville, comporte des acquis irréfutables et des échecs dont la dérive autoritaire a conduit le pays à l'explosion de violences et à la crise de reproduction politique. Dans le contexte de la messianisation des enjeux politiques, il appartient donc aux spécialistes des sciences sociales de mieux approfondir les approches d'analyse en rapport avec la déconfiture de l'Etat.

Indications bibliographiques

- * Balandier G., 1953 - "Messianismes et nationalismes en Afrique noire", Cahiers internationaux de sociologie, XIVème cahier, pp. 41-65.
- * Balandier, G, 1971 - Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale, Paris, PUF.
- * Baniafouna C, 1995, Congo Démocratie, Paris, l'Harmattan.
- * Bastide R., 1961 - "Messianisme et développement économique et social", Cahiers internationaux de Sociologie, 31, pp. 3-14.
- * Bastide R., 1968 - "Religions africaines et structures de civilisation", Présence africaine, n° 66.
- * Desroches H., 1969 - Dieux d'hommes : dictionnaire des messies, messianismes et millénarismes de l'ère chrétienne, Paris, La Haye, EPHE, Mouton.
- * Doutreloux, A. 1961, " Prophétisme et Leadership dans la société Kongo " in Devant les sectes non chrétienne, Rapport et compte rendu de la XXXIe semaine de missiologie de Louvain, Desclée de Brouwer, pp.72-92.

Indications bibliographiques (suite)

- * Dozon J.-P., 1995 - La cause des prophètes, Paris, Le Seuil.
- * Fischer G.-N., 1992, La dynamique du social. Violence, pouvoir, changement, Paris, Dunod.
- * Hodkin T., 1970 - "Madhisme, messianisme et marxisme dans le contexte africain", Présence africaine, n° 74, n° 2, pp. 128-153.
- * Kouvouama Abel, 1999 " Imaginaire religieux et logiques symboliques dans le champ politique " in Rupture Solidarité, n°1, Paris, Karthala.
- * Lanternari V, 1962 - Les mouvements religieux des peuples opprimés, Maspero.
- * Mary A, 2002, " Pasteur Prophète, la politique de la délivrance en Côte d'Ivoire " in Politique Africaine n°87, Paris, Karthala, pp.69-93.
- * Mühlmann W. E., 1968 - Messianismes révolutionnaires du Tiers-monde, Paris, Gallimard.
- * Pereira De Queiroz M. I., 1968 - Réforme et révolution dans les sociétés traditionnelles. Histoire et ethnologie des mouvements messianiques, Paris, Anthropos.
- * Randles, W.G.L., 1968, L'ancien Royaume du Congo, Paris, Mouton.
- * Sinda, M, 1972, Messianisme congolais et ses incidences politiques, Paris, Payot.
- * Tonda J., 2002, Guérison divine en Afrique centrale, Paris, Karthala.
- * Yengo P., Guerre civile du Congo Brazzaville, Paris, Karthala.



APPROCHE GEOPOLITIQUE DES COUPEURS DE ROUTE AU CAMEROUN

Par Alain FOGUE TEDOM, politiste, Université de Yaoundé II – Soa (Cameroun)



Le phénomène de coupeurs de routes est apparu au Cameroun dans les années 1980¹. Initialement ce phénomène se limitait à l'Extrême – Nord, au Nord et à l'Adamaoua, c'est-à-dire dans le septentrion. Cependant, depuis quelques temps, il s'est étendu à d'autres parties du pays notamment à l'Est, à l'Ouest, voire au Centre². A ses débuts, ce phénomène était sporadique mais désormais il s'est mué en véritable fléau. Les raisons de cette détérioration de la situation tiennent tant à la situation socioéconomique du Cameroun qu'à l'instabilité chronique qui caractérise certains de ses Etats voisins tels : la RCA, le Tchad, voire le Nigeria.

Le phénomène de coupeurs de route en question

Le phénomène de coupeurs de route est urbain, rural mais beaucoup plus transfrontalier. Son développement est concomitant à celui de la circulation des armes légères et de petits calibres en Afrique centrale du fait de la multiplication de crises politico-militaires, voire de guerres dans la sous-région. Ces armes qui se distinguent par leur faible encombrement et donc leur transport facile sont un atout pour la mobilité des coupeurs de route qui vivent le long des routes, dans les périphéries des villes et dans les campements aux abords des villages. Par bandes de 3 ou 30, ces brigands, adeptes du fétichisme

bénéficient généralement de complicités dans les zones où ils opèrent. Ils agissent par attaques à mains armées, braquages et embuscades, exactions et prises d'otages.

La professionnalisation du phénomène des coupeurs de route

Avec l'importance croissante des butins engrangés, le phénomène de coupeurs de route s'est véritablement professionnalisé. Si à ses débuts il était le fait d'amateurs, désormais il est l'œuvre de militaires déserteurs, de malfrats bénéficiant du soutien logistique, de militaires véreux et indisciplinés. On ne peut pas occulter le fait que de plus en plus de Camerounais prennent une importante part dans son extension au Cameroun et notamment dans la partie septentrionale du pays. Cependant, c'est sur l'insécurité politico-militaire que connaissent depuis plusieurs décennies le Tchad, la RCA, et dans une certaine mesure le Nigeria, que le phénomène s'est adossé pour s'enraciner. En effet, mal payés et mal encadrés, les éléments des milices ou des groupes dissidents actifs dans ces pays frontaliers au Cameroun profitent de la porosité de ses frontières pour opérer dans toute sa partie septentrionale. Outre l'implication de militaires, de militaires ou ex-combattants, dans l'extension de ce phénomène dans cette partie du pays, sa professionnalisation est marquée par la qualité du matériel

avec lequel les bandes opèrent désormais. A côté des armes de guerre, les bandes de coupeurs de route recourent au matériel de transmission par satellite, ce qui renforce leur capacité opérationnelle, amplifie la terreur qu'elles font peser sur les populations et leur permet d'entretenir un important trafic d'armes. En plus de l'insécurité politico-militaire permanente en RCA, au Tchad, voire au Nigeria, le phénomène de coupeurs de route est au Cameroun la conséquence du désœuvrement d'une importante partie de la jeunesse. Dans la partie septentrionale du pays, ce phénomène s'est aussi développé en raison de la complicité de certains chefs traditionnels qui y ont vu un moyen pour accroître leurs revenus ou acquérir divers biens³.

Les répercussions systématiques du phénomène des coupeurs de route sur la sécurité

Le phénomène de coupeurs de route engendre d'importantes conséquences⁴ :

- le déplacement des populations (de la RCA vers le Tchad et le Cameroun, d'un point à un autre plus sécurisant à l'intérieur d'un même pays) ;
- la destruction des infrastructures de base ;
- la paupérisation de la population ;
- la fuite des capitaux (investisseurs) ;
- la destruction de la faune et des espèces protégées.

A ces conséquences, il faut ajouter un lourd bilan humain qui tient à la professionnalisation des coupeurs de route. En effet, une statistique des autorités camerounaises, tenue entre janvier et août 2007, dénombre 111 cas de crimes qui leur sont imputés⁵. Le bureau du HCR à Yaoundé évaluait entre avril 2005 et juillet 2006 à 20.000, le nombre de personnes déplacées entre le Cameroun, la RCA et le Tchad⁶.

En raison de ses conséquences sur la qualité de vie des populations, les échanges économiques, le tourisme et eu égard à la circulation anarchique des armes qu'il engendre, le phénomène des coupeurs de route est devenu au Cameroun un véritable fléau. Il a désormais dépassé le seul cadre du grand banditisme pour devenir une préoccupation politique et géopolitique.

Le phénomène de coupeurs de route : un défi politique nécessitant une approche géopolitique

Le défi politique

La dimension politique du phénomène tient à la terreur que les coupeurs de route ou les Zaraguinas (terme utilisé en RCA) font peser sur les populations, à l'impact négatif de leurs actions sur les échanges économiques, sur la libre circulation des biens et des personnes et par conséquent sur la paix sociale à l'intérieur du pays. En effet, ce phénomène perturbe profondément la paix sociale puisqu'elle instaure un climat permanent de peur parmi les

populations qui habitent les zones où il sévit. Il est un défi à l'autorité de l'Etat, un problème de sécurité nationale. Prenant en compte l'importance politique de ce phénomène, un effort a été fait en terme de formation et surtout de spécialisation des forces de sécurité au Cameroun. C'est dans cette perspective que s'inscrit la transformation par décret 2001/ 183 du 25 juillet 2001 du Bataillon Léger d'Intervention (BLI) en 3ème Bataillon d'Intervention Rapide (3ème BIR) dont la zone d'opération est le Nord du pays, la transformation du 8ème Bataillon de Commandement de Soutien et d'Appui (BCSA8) en 1er Bataillon d'Intervention Rapide (1er BIR) actif dans l'Est.

L'approche géopolitique

Le caractère transfrontalier des opérations menées par les coupeurs de route alimente une insécurité sous-régionale qui confère à ce phénomène une portée géopolitique. En effet, régulièrement les autorités camerounaises signalent des incursions récurrentes de mouvements armés centrafricains et tchadiens dans le territoire camerounais. Les parties septentrionale et orientale du territoire camerounais leur servent de refuge lorsqu'ils sont pourchassés par les forces loyalistes tchadiennes et centrafricaines. Dans leur mouvement de repli, afin de renforcer leur logistique, ces mouvements armés opèrent comme coupeurs de route en volant du bétail et des véhicules, en attaquant les cars de transport pour dépouiller les passagers de leur argent, en rançonnant les populations au travers des prises d'otages. Le butin ainsi constitué par les Zaraguinas sur le territoire camerounais leur permet d'alimenter la guerre qui les oppose aux forces loyalistes quand il ne permet pas tout simplement de s'enrichir à titre individuel.

Dans un cas comme dans l'autre, l'utilisation du territoire camerounais comme lieu de captation des ressources par ces mouvements armés entretient la lutte armée pour le pouvoir dans leurs pays d'origine. Faisant le constat de la dimension géopolitique du phénomène de coupeurs de route, le Cameroun a tôt fait d'intégrer dans ces stratégies de lutte contre celui-ci une approche géopolitique. La géopolitique étant parfois définie comme la politique extérieure de l'Etat en fonction de sa situation géographique, les autorités camerounaises ont considéré le partage en commun de frontières poreuses avec des voisins en permanence confrontés à des troubles politico-militaires, dans la définition de leurs actions contre les coupeurs de routes. Cependant, s'il existent des accords entre le Cameroun et ses voisins pouvant être mis au service de la lutte contre les coupeurs de routes, on peut observer que la coopération sécuritaire entre le Cameroun et ses voisins a longtemps buté sur des considérations politiques.

La difficile marche vers une coopération effective

L'instabilité politique permanente que connaissent la RCA et le Tchad a longtemps rendu délicate toute action sécuritaire commune entre ces deux pays et le Cameroun. L'évolution du rapport de force entre pouvoir et rebelles dans ces deux pays étant parfois spectaculaire, l'implication effective du Cameroun dans toutes les actions sécuritaires communes avec ces pays est restée longtemps organisée par le fait que, aussi bien en RCA qu'au Tchad, être au pouvoir est tout aussi éphémère qu'être rebelle. L'histoire des deux pays démontre que régulièrement le rebelle d'aujourd'hui est probablement l'interlocuteur politique et diplomatique de demain. Dans ce contexte en permanence mouvant, les autorités de Yaoundé doivent s'assurer que leurs actions de lutte contre l'insécurité transfrontalière ne seront pas instrumentalisées à des fins de politiques internes par les autorités en fonction dans les pays voisins. C'est cette réserve qui explique par exemple l'échec du partenariat établi entre le Cameroun et le Tchad en 1994 dans le cadre de la Force Commune de Sécurité de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) en gestation depuis 1997.

L'ampleur du phénomène de coupeurs de route et la menace que celui-ci fait peser sur la situation sécuritaire tant à l'intérieur qu'aux frontières du Cameroun ont fini par avoir progressivement raison de la réserve des autorités camerounaises. A titre d'illustration, le 5 juillet 2005, au cours d'une opération conjointe des forces armées centrafricaines et camerounaises, soutenue par des éléments du dispositif français Epervier, basé à N'Djamena, cinquante camerounais et centrafricains retenus en otage par des rebelles tchadiens qui exigeaient une rançon ont été libérés après que trente six rebelles ont été tués et un important matériel militaire saisi. A la suite de cette grande opération, le vendredi 8 juillet 2005, un défilé militaire réunissant des éléments des forces camerounaises et centrafricaines était organisé de part et d'autre de la frontière commune du Cameroun et de la RCA. Au cours de cette parade, au-delà de la simple démonstration de forces, le Cameroun, après avoir été contraint par l'actualité à sortir de sa réserve habituelle, entendait afficher publiquement sa volonté politique d'œuvrer avec son voisin centrafricain contre un phénomène qui, en s'étendant, est devenu un véritable cancer pour le développement et un défi pour l'autorité de l'Etat.

" L'initiative tripartite "

" L'initiative tripartite " est une suggestion du Conseil de Sécurité des Nations Unies à la suite de deux constats : l'amplification du phénomène des coupeurs de route qui de fait devenait préoccupant tant il constituait une menace pour la sécurité et le développement économique de la sous-région

Afrique centrale ; l'incapacité des pays victimes, Cameroun, RCA et Tchad, à endiguer de façon autonome le fléau.

C'est dans ce contexte préparé par la difficile et tragique actualité des coupeurs de route du 5 juillet 2005 que les autorités camerounaises, centrafricaines et tchadiennes se réunissent les 25 et 26 août 2005 à Yaoundé. Cette rencontre a pour facilitateur le Bureau des Nations Unies en République centrafricaine (BONUCA). D'autres organisations régionales telles, la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) y prennent part.

L'objectif de " l'initiative tripartite " est de permettre aux armées camerounaises, centrafricaines et tchadiennes de mener des patrouilles mixtes de part et d'autres des frontières pour traquer les mouvements armés, responsables de l'intensification du phénomène de coupeurs de route.

Cette tendance à la mutualisation des efforts dans la lutte contre ce phénomène impulsée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, est à la base de la réactivation, en octobre 2005, à Maroua de la commission mixte Cameroun-Tchad. C'est également elle qui explique la tenue, fin décembre 2005 à Bertoua, de la commission mixte Cameroun-RCA sur le phénomène de coupeurs de route. Ces deux commissions mixtes Cameroun-Tchad et Cameroun-RCA visent à combler les lacunes que la faible coopération entre le Cameroun et ces pays avait jusqu'ici laissés aux mouvements armés aussi bien centrafricains que tchadiens. Ce sont ces faiblesses qui ont fini par faire des régions Nord et Est du Cameroun, des bases arrières pour ces mouvements.

Devant les premiers résultats de " l'initiative tripartite ", réunis à N'Djamena le 4 janvier 2006, les Chefs d'Etat de la CEMAC ont demandé un accroissement de la mutualisation des efforts dans la lutte contre l'insécurité frontalière qu'entretiennent les coupeurs de route. Faisant écho à cette demande, les forces des trois pays, Cameroun, RCA et Tchad, ont intensifié leurs échanges d'informations sécuritaires et de renseignements.

Le Comité de suivi qui assure le secrétariat de " l'initiative tripartite " a organisé le 9 juillet 2007 à Yaoundé des travaux au cours desquels il a été recommandé :

- la mise en œuvre rapide des autres recommandations issues de la rencontre tripartite d'août 2005 à Yaoundé ;
- l'ouverture de l'initiative tripartite aux trois autres Etats membres de la CEMAC que sont le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale.

Toujours dans son approche géopolitique du phé-

nomène des coupeurs de route, lors de la 26ème réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies pour les Questions de Sécurité en Afrique centrale, qu'il a co-organisée avec le Secrétariat Général de la CEEAC du 4 au 5 septembre 2007, le Cameroun a œuvré pour que les ministres et Chefs de délégation des pays participants adoptent une Déclaration sur la sécurité transfrontalière en Afrique centrale. Il faut souligner que, selon le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement environ sept millions d'armes légères et de petit calibre circulent illicitement dans les pays d'Afrique centrale. Cette statistique préoccupante pour la sécurité transfrontalière au sein de la CEEAC favorise la montée en puissance du phénomène de coupeurs de route. Elle explique que celui-ci qui jadis se limitait aux rapines des bandes locales à la région Nord du Cameroun ait évolué vers un banditisme combiné à des opérations militaires.

Remarques conclusives

Le phénomène de coupeurs de route qui dans les années 1980 était résiduel dans le Nord du pays est devenu au fil du temps, et en raison de l'insécurité politique permanente qui règne au Tchad et en RCA, un véritable fléau. Celui-ci entrave l'activité économique, menace la paix sociale et constitue un défi pour l'autorité de l'Etat au Cameroun.

Les armes qui alimentent les conflits politico-militaires qui minent la RCA et le Tchad depuis des décennies, la porosité des frontières entre ces deux pays et le Cameroun, le désœuvrement de la jeunesse sont autant d'éléments qui ont favorisé le développement de ce phénomène au Cameroun.

Malgré la mise en place de forces spéciales pour l'endiguer (les Bataillons d'Intervention Rapide BIR), le phénomène de coupeurs de route qui bénéficie en même temps qu'il entretient le trafic des

armes est à la base d'une insécurité transfrontalière qui impose au Cameroun une approche géopolitique.

Certes, des accords bilatéraux existent entre le Cameroun la RCA et le Tchad. Cependant, la frontière étant parfois tenue entre la lutte contre les coupeurs de route et les actions politico-militaires visant à neutraliser les adversaires politiques entrés en rébellion en RCA et au Tchad, pendant longtemps le Cameroun s'est montré réservé dans leur mise en application. Depuis que ce phénomène est devenu un véritable problème de sécurité intérieure et que les mouvements rebelles venus de la RCA et du Tchad qui en vivent, tentent de transformer le territoire camerounais en bases arrières pour leur quête du pouvoir, les autorités camerounaises affichent plus d'engagement politique dans la coopération sécuritaire avec ces pays voisins. Face à la menace de déflagration sous-régionale que véhicule ce phénomène de coupeurs de route désormais militarisé, faisant une lecture réaliste du terrain qui invite à une mutualisation urgente des efforts sécuritaires, les autorités camerounaises encouragées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, privilégient désormais l'approche géopolitique dans leur stratégie d'endiguement. Cette approche géopolitique est aujourd'hui matérialisée par l'adoption de " l'initiative tripartite ". Elle est à l'œuvre dans la réactivation des commissions mixtes entre la Cameroun et la RCA, le Cameroun et le Tchad. Elle est aussi perceptible dans les efforts que font les autorités camerounaises pour inscrire la problématique des coupeurs de route à l'agenda politique de rencontres internationales et notamment à celui des rencontres de la CEMAC et de la CEEAC, comme l'atteste la place consacrée à ce phénomène lors de la 26ème réunion ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies pour les Questions de Sécurité en Afrique centrale tenue des 4 et 6 septembre 2007 à Yaoundé.

¹ Voir MVIE MEKA, " Le phénomène des coupeurs de route au Cameroun ", in Lutte contre la circulation des armes légères et le phénomène des coupeurs de route en Afrique centrale, Quel rôle pour la société civile ?, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2006, pp. 65 – 69.

² Comme illustration de cette extension du phénomène de coupeurs de routes vers l'intérieur du pays, (.....voir le cas de Bafia en 2007)

³ Voir Saïbou ISSA, " Laamiido et sécurité dans le Nord – Cameroun ", Ngaoundéré, Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré, Vol.III, 1998, PP ; 63 – 76.

⁴ Voir le général LAMINE CISSE, " l'initiative tripartite (Cameroun, RCA et Tchad) sur l'insécurité transfrontalière ", communication faite lors de la Conférence sur les problèmes de sécurité transfrontalière en Afrique centrale organisée à Yaoundé les 4 – 6 septembre 2007, p.26.

⁵ MVOMO ELA, " Le banditisme armé transfrontalier en Afrique centrale : le cas des " coupeurs de route " au Cameroun – Tchad – RDC " ", communication faite lors de la Conférence sur les problèmes de sécurité transfrontalière en Afrique centrale organisée à Yaoundé les 4 – 6 septembre 2007, p.1.

⁶ Id.

⁷ Saïbou ISSA, " La prise d'otages aux confins du Cameroun de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier ", Polis/R.C.S.P. /C.P.S.R. Vol. 13, Numéros 1 -2, 2006.

AMIS ET ENNEMIS DANS LES CONFLITS D'AFRIQUE CENTRALE : LES RATIONALITES D'UNE IRRATIONALITE AFFICHEE

Par Joseph Vincent NTUDA EBODE, politologue, FPAE/FCSP/UYII, Yaoundé (Cameroun)

DE FRÈRES À ENNEMIS



Les concepts d'ennemis et d'amis, dans leur relation à la sécurité, sont des entités à visages multiples, qui renvoient à des réalités diverses. Bien qu'elles soient fonction de l'unité d'analyse auquel le chercheur entend les appliquer (l'Etat, la nation, la région, la société, l'individu ou la sous-région), la question de l'ami dans son référentiel à l'ennemi renvoie essentiellement à deux alternatives : qui est pour moi et avec moi, est mon ami ; qui est contre moi et avec l'autre, est mon ennemi.

L'ami s'identifie donc à moi et l'ennemi à l'autre. Ce qui signifie en réalité que derrière l'opposition ami-ennemi en géostratégie, se joue la question de l'identité, dans son rapport à la sécurité. Dans cette perspective et en prenant pour référent la nation, l'identité renvoie à un ensemble de croyances, d'attitudes et d'opinions à l'égard de soi et de l'autre, partagé par une majorité importante des membres de l'entité nationale en question. Ces croyances, attitudes et opinions comprennent, entre autres, les valeurs, les normes, la culture et la perception des rôles que son Etat joue dans la politique internationale et du statut que celui-ci prétend occuper parmi les autres Etats.

En vue de rendre cette notion pertinente en relations internationales, on a tenté de faire une sépara-

tion entre deux dimensions de l'identité : une interne et l'autre externe. Dans cette logique, l'ami a d'emblée été perçu comme le compatriote et l'ennemi comme l'étranger. C'est sur cette considération qu'ont reposé toutes les politiques de préférence nationale ou d'immigration en vigueur dans nombre de pays.

Mais, dans les faits, il est impossible d'établir une distinction nette entre ces deux types d'identité, dans la mesure où elles sont intimement liées. L'identité interne ne peut être définie, abstraction faite des conceptions que les membres d'un Etat ont de l'environnement extérieur. De même, toute définition de l'identité externe puise forcément ses sources à l'intérieur de l'Etat, ou plus précisément, dans la ou les sociétés qui constituent celui-ci. Tenter donc de définir une identité externe sans aucun rapport avec les valeurs et normes profondément ancrées dans la société n'est guère envisageable. Car, identité et sécurité vont de paire.

Traditionnellement, le concept de sécurité a été pensé comme la protection d'un Etat contre une menace, normalement militaire. Mais, à une époque où les débats sur l'ontologie de la théorie des relations internationales remettent en cause l'idée que l'Etat est l'acteur principal du système internatio-

nal, et que l'on explore les différentes sources possibles de menace ou d'insécurité, cette vision simpliste de la sécurité n'a plus de sens.

En fait, parler de sécurité aujourd'hui renvoie au moins à cinq dimensions.

Premièrement, il faut savoir qui ou quoi doit être sécurisé. Autrefois, et encore aujourd'hui pour beaucoup de spécialistes, l'Etat est l'unique objet référent de la sécurité. Mais, depuis une quinzaine d'années, on parle aussi d'autres types de sécurité (humaine, environnementale, sociétale...).

Deuxièmement, quelle est la nature de la menace ? Celle-ci n'est plus seulement militaire. Troisièmement, qui doit assurer la sécurité ? Le responsable traditionnel, l'Etat, ne suffit plus. D'une part, les institutions internationales se voient dotées d'un rôle de plus en plus important sur le plan de la sécurité internationale, et de la sécurité à l'intérieur des Etats, et d'autre part, on assiste à une privatisation grandissante de la sécurité, non seulement sous la forme de mercenaire dans les pays en voie de développement mais aussi dans les pays industrialisés où les sociétés de sécurité privées prennent de plus en plus de place.

Quatrièmement, comment assurer la sécurité ? A une époque où elle ne se limite plus au militaire, les instruments militaires ne suffisent plus pour protéger contre certains types de menace.

Cinquièmement enfin, avons-nous une conception négative ou positive de la sécurité ? La conception négative voit la sécurité comme l'absence de menace, et la meilleure façon de s'assurer qu'une telle situation n'existe plus, c'est d'éliminer physiquement la menace en question, à défaut de quoi il faut renforcer ses défenses contre celle-ci. En fait la conception négative de la sécurité est fondée sur la méfiance de l'autre (l'ennemi), et sur l'existence perpétuelle d'un dilemme de la sécurité.

Quant à la vision positive, elle suppose au moins deux idées : d'abord, que la meilleure façon de chercher la sécurité c'est de rassurer ceux qui se méfient de vous. Ensuite, que la sécurité ne signifie pas seulement éliminer la menace immédiate mais aussi, travailler sur les sources de l'insécurité.

Or, rassurer ceux qui se méfient de vous (vos ennemis), c'est transformer l'ennemi en ami ; c'est lui reconnaître des droits et le traiter comme partenaire dans le processus de reconstruction de la paix. C'est à un mouvement semblable qu'on assiste en Afrique centrale où, depuis la fin de la Guerre Froide et en raison de l'émergence de nouveaux types de conflits (I), les acteurs politiques introduisent une forte dose de rationalité à des conflits réputés irrationnels (II).

Les nouveaux conflits post-guerre froide

Parsemés tout au long de la guerre froide de conflits

interétatiques, le continent africain s'est retrouvé, après la chute du mur de Berlin, au centre de conflits civils d'un genre nouveau. Ce caractère nouveau a été manifeste à trois niveaux : l'estompage des formes de la guerre, la privatisation des conflits et la multiplication des enjeux.

L'estompage des formes a tenu au fait que les fronts, les campagnes, l'organisation, les tactiques et les uniformes ont disparu. Les batailles ont été remplacées par des embuscades, pendant que les actes terroristes, les bombardements et les massacres se sont transformés en lieux de combat.

En fait, avec la fin de la guerre froide, c'est à une véritable transformation des conflits en Afrique qu'on a assisté. Ceux-ci admettant désormais pour acteurs principaux, non plus les Etats représentés par leurs soldats, mais des acteurs para-étatiques, où les civils (enfants, femmes et vieillards) vont jouer un rôle déterminant, nous ont conduit vers leur privatisation.

Celle-ci a tenu au fait que la guerre a cessé d'être une affaire d'organisations professionnelles centralisées, répondant aux principes de la hiérarchie militaire et soumise à l'autorité civile. Les combattants sont devenus, par contre, eux-mêmes des civils en armes, vaguement organisés en groupe plus ou moins disciplinés, relevant d'autorités locales (seigneurs de la guerre), et menant des opérations à leur propre compte. Dans ce contexte, les conflits se sont dispersés en fonction de leur privatisation et la guerre n'a plus été perçue comme un processus de mobilisation massive orchestré par un gouvernement. On a plutôt assisté à une capillarisation de la violence et à une démassification des conflits sans véritable enjeu identifiable¹.

La dernière caractéristique a donc été la multiplicité des enjeux de ces guerres, ainsi que leur ambiguïté. Entre la conquête du pouvoir, le contrôle d'un territoire, l'accès aux ressources, la recherche de la reconnaissance d'une cause ou le profit personnel, il est devenu difficile de savoir au nom de quoi avait lieu le conflit. Dans certains cas d'ailleurs, la guerre a cessé d'être une lutte politique pour se transformer en un mode de vie se perpétuant de lui-même. Elle a pris une forme endémique ; d'où le fait que ces nouvelles formes de guerre aient aussi été perçues comme des conflits irrationnels. En effet, n'étant plus la continuité de la politique par d'autres moyens au sens classique du terme, qu'est-ce qui pouvait encore justifier leur rationalité ? Et pourtant, à bien regarder, cette absence de rationalité n'est en réalité que superficielle.

Les rationalités d'une l'irrationalité réputée

Comme l'illustre l'analyse ci-après, du processus de

leur instrumentalisation, ces conflits ont été appréhendés comme de véritables moyens de se maintenir ou d'accéder au pouvoir. Ils ne sont donc pas dénués de toute rationalité.

En effet, la principale conséquence de l'effondrement de l'empire soviétique sur les Etats d'Afrique centrale a été la perte de l'initiative en matière de politique publique. Cette absence d'initiative ayant été amplifiée par la crise de l'endettement et la dévaluation du franc CFA, les acteurs en conflits ont mis en place des stratégies pratiques d'adaptation. C'est alors que la guerre a été appréhendée comme le principal moyen de se maintenir ou d'accéder au pouvoir.

La recherche des ressources ou du trésor de guerre qui a pris le relais de cette première phase, a reposé dans un premier temps sur les détournements et rapt de toute sorte. Elle a abouti finalement à une véritable économie de guerre, basée sur l'exploitation des richesses naturelles² et sur celle des enfants. Dans cette perspective, les uns et les autres ont cherché à s'imposer politiquement sur la scène internationale, en instrumentalisant l'économie. Cette quête d'internationalisation s'expliquait par deux raisons.

D'abord, elle permettait à certains rebelles d'être mieux placés dans le marché politico-économique international que leurs concurrents, quel que soit la nature du produit (politique ou économique) qu'ils pourraient par la suite soumettre à l'appréciation de leurs consommateurs.

Par la suite, elle a facilité leur insertion dans les réseaux internationaux, en les posant comme des acteurs incontournables lors des négociations de paix. L'entrée dans le champ politique étant ainsi opérée, une totale impunité leur a été garantie, au nom de la réconciliation nationale, et quel que soit la nature des crimes commis auparavant (trafic d'armes et/ou de drogue, violation des embargos, détournement des aides humanitaires, violation des droits de la personne, exploitation des enfants mineurs...)

En somme, derrière l'activisme économique qui a caractérisé ces guerres endémiques, se cachait trois objectifs politiques :

1. S'imposer dans le champ politique par l'instrumentalisation du crime. Si cette stratégie a fait ses preuves en Afrique du Sud dans les années 90, lorsque l'Inkata Freedom Party par son leader (Buthelezi) s'est imposé comme ministre de l'intérieur, malgré tous les attentats commis tout au long du démantèlement du régime de l'apartheid, c'est surtout en Afrique centrale qu'elle a montré toute sa pertinence. Ainsi, que ce soit en République Démocratique du Congo (où toutes les parties qui ont dépecé l'Ex-Zaïre - le RCD-Goma, le RCD-ML, les Maï Maï, les représentants de l'Ituri, le gouvernement de la RDC, le MLC...- se retrouvent

aujourd'hui dans le gouvernement d'Union nationale après les élections), au Congo Brazzaville (puisque toutes les principales parties qui contrôlaient les milices de Brazzaville gouvernent aujourd'hui ensemble)³, en Angola, au Tchad au Burundi ou en Centrafrique, c'est la même logique qui est en vogue.

2. La constitution des réserves d'enfants soldats⁴. D'un côté, ces boucliers humains vont servir d'appât pour la captation des aides humanitaires, en tant que ressources à détourner. De l'autre, ils seront des otages aux mains des rebelles, qui cherchent à s'imposer dans le champ des négociations post-conflits, au moyen des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration d'une part ; par le truchement des gouvernements d'union nationale, sortes de pacte de non agression, et prélude aux élections d'autre part.

Enfin, le contrôle de la population, futur corps électoral, qu'il faut enlever à ses concurrents, soit en l'envoyant dans des camps de déplacés, soit en tuant, soit en l'incorporant par force dans l'armée. C'est finalement à ce troisième niveau qu'apparaît la dimension politique la plus originale. En effet, la démocratie des accords de paix (dont les résultats se trouvent être les gouvernements d'Union nationale), n'étant là que pour préparer les élections prévues dans les accords de paix, le maintien au pouvoir d'une faction se joue dans le contrôle du futur corps électoral. L'enjeu est de taille pour ces membres des gouvernements de transition. Puisque, en cas de perte des élections organisées avec l'aide de la communauté internationale, ils ne risquent pas seulement la perte des avantages symboliques du pouvoir. Ils risquent surtout d'être rattrapés par les Cours Pénales Internationales, en raison des crimes causés pour s'imposer dans le champ politique.

S'imposer dans le champ politique par l'instrumentalisation du crime, constituer des réserves d'enfants soldats et contrôler la population, futur corps électoral, qu'il faut enlever à ses concurrents en l'incorporant de force dans l'armée, en tuant, en mutilant ou en l'envoyant dans les camps de déplacés semblent donc être à la base de la stratégie des conflits africains post-guerre froide. Dès lors, on ne s'aperçoit pas seulement que ces conflits ont bien une rationalité politique (s'imposer dans les négociations post-conflits comme des acteurs incontournables par l'instrumentalisation du crime), mais en plus, qu'ils s'inscrivent bien dans le registre positiviste des questions de sécurité. En somme, l'ennemi d'hier devient partenaire dans le processus de paix et s'impose comme collègue au gouvernement d'Union nationale. Par conséquent, derrière leur apparente irrationalité, les guerres africaines post guerre froide ne sont pas moins la continuation de la politique par d'autres moyens.

¹Didier BIGO, " Guerres, conflits transnationaux et territoires ", in Cultures et Conflits, vol. XXI-XXII, Printemps-été, 1996.

² Marc FRONTIER, " De nouvelles guerres africaines ", in Stratégique, n° 80, , 2000 ; Serge LOUNGOU, " Economie parallèles et pérennisation des conflits armés en Afrique Subsaharienne ", in Ibid.

³ Patrick QUANTIN, " L'Afrique centrale dans la guerre : les Etats-Fantômes ne meurent jamais ", in Revue Africaine de Science Politique, vol. 4, n° 2, 1999.

⁴ Joseph Vincent NTUDA EBODE " Les enfants soldats dans les crises africaines : entre logique militaire et stratégies politiques ", In Guerres Mondiales et Conflits contemporains, PUF, 2005.



FORMATION A LA METHODOLOGIE

LA FPAE ouvre une session de formation méthodologique à destination des étudiants sur le thème:

CONSTRUIRE UN PROJET DE RECHERCHE

Dates: Mercredi 27, Jeudi 28 et Vendredi 29 février 2008

Lieu: La FPAE est située au quartier hippodrome, 900, avenue Winston Churchill en face du Haut Commissariat de Grande-Bretagne.

Modalités d' inscriptions: à la FPAE du 7 Janvier 2008 au 22 Février 2008

Prix : 10.000 Fcfa

Contenu :

- * Choisir une question générale et élaborer la problématique
- * Choisir une méthode
- * Collecter les données
- * Traiter les données

Les étudiants transmettront l'intitulé de leur projet de recherche à l'inscription. Les étudiants de Master et les Doctorants sont prioritaires.

Durée : 15h

Pour tous renseignements:

BP 164 Yaoundé Cameroun

Tél : (237) 22.23.39.01 ou 22.22.31.49

Courriel : fpae@globalnet.cm

ACCORD D'ÉTAPE " ENTRE LE CAMEROUN ET L'UNION EUROPEENNE: LA RAISON DU PLUS FORT EST LA MEILLEURE ?

Par François Colin NKOA, économiste, FPAE/UyII (Cameroun)

Le 17 Décembre dernier, le Cameroun et l'Union Européenne (UE) ont signé à Yaoundé un accord d'étape qui ouvre la voie à la signature d'un Accord de Partenariat Economique (APE) complet en 2008. Cet accord a été obtenu au moment où les négociations engagées au niveau sous régional (CEMAC + RDC + Sao Tomé et Principe) étaient dans l'impasse à cause d'une divergence entre les négociateurs européens et ceux de l'Afrique centrale au sujet de la prise en compte de la dimension " développement " dans l'accord final. Devant l'intransigeance des négociateurs de l'Afrique centrale (et de l'ouest), la commission européenne a choisi par le biais de son président d'impliquer directement certains chefs d'Etat en attirant leur attention sur les effets négatifs d'une non signature au 31 Décembre 2007. Le journal " Repères " n° 49 du 05 Décembre mentionne cet extrait de la correspondance adressée par M. Barroso, le Président de la Commission européenne au Président camerounais : " A défaut d'un compromis qui interviendrait dans les prochaines semaines, les droits de douane du système de préférences généralisées (SPG) s'appliqueront automatiquement à partir du 01 janvier 2008. Je puis vous assurer que c'est une situation que je regretterais profondément. Il en résulterait un impact négatif direct sur le Cameroun, le Congo Brazzaville et le Gabon, qui ne pourront pas bénéficier des avantages du régime " Tout sauf les armes " destiné aux seuls pays moins avancés ". Pour éviter la catastrophe annoncée, le Cameroun a donc choisi de signer un accord d'étape ce que confirme dans un entretien au quotidien gouvernemental " Cameroon Tribune " du 04 Janvier 2008, le secrétaire général du ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, M Mbassa Ndine " Si le Cameroun n'avait pas signé cet accord, comme la plupart des pays à revenus intermédiaires, ses exportations en direction de l'Europe auraient été soumises à partir du 1er janvier 2008 à un régime tarifaire moins avantageux ". Le régime tarifaire en question ici est le régime SPG.

Un accord d'étape, signé in extremis

Les argumentations développées ci-dessus pour justifier la signature, par le Cameroun, d'un accord d'étape avec l'UE semblent vouloir indiquer que le SPG est un système qui ne comporte que des désavantages. La vérité est cependant tout autre. Le SPG de manière formelle est un arrangement com-

mercial unilatéral des pays développés permettant l'importation préférentielle et en franchise de droits, de certains produits industriels ou agricoles en provenance de pays en développement. La " clause d'habilitation " du GATT de 1979 sert de base juridique à ce système de préférences. Elle permet ainsi de contourner la clause de la nation la plus favorisée qui s'oppose à l'octroi de préférences commerciales en accordant un traitement spécial et différencié pour les pays en développement. La clause d'habilitation interdit en revanche toute discrimination entre pays en développement qui ne soit pas fondée sur des critères objectifs.

Les conventions de Lomé qui ne visaient que les pays en développement originaires de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ne pouvaient bénéficier de la clause d'habilitation d'où leur remise en cause au sein de l'OMC et la nécessité de trouver un autre arrangement. Pour rendre ces conventions conformes aux règles multilatérales du commerce, il existait deux solutions au moins à savoir l'extension des avantages du régime de Lomé à l'ensemble des pays en développement ou alors l'établissement de zones de libre-échange entre les pays ACP pris individuellement ou en groupe et l'Europe. En juin 2000, lors de la signature de l'Accord de Cotonou qui a remplacé les accords de Lomé, l'UE et les pays ACP, répartis en six blocs régionaux (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique australe, Caraïbes, Pacifique) ont opté pour cette dernière solution.

Les APE ont donc été conçus comme une réponse juridique à la non-conformité des conventions de Lomé aux règles multilatérales des échanges. Mais cette réponse a été stratégiquement conçue pour préserver les " liens privilégiés " entre l'UE et les pays ACP. En choisissant la solution des APE, l'UE et ses partenaires de la région ACP se sont appuyés sur l'article XXIV de l'OMC qui autorise les pays membres à signer, sous certaines conditions, des accords de libre-échange avec libéralisation réciproque des échanges entre les parties contractantes pour " l'essentiel de leur commerce ".

En clair, le choix qui s'offrait aux ACP était, soit celui d'affronter la concurrence des autres pays en développement sur le marché européen dans le cadre du SPG, soit alors de continuer à bénéficier d'un accès privilégié au marché européen mais en devant se résoudre à affronter une concurrence plus

forte des firmes européennes sur leur propre marché nationaux et sous régionaux.

Une libéralisation progressive

Le système SPG qui est considéré comme " dés-avantageux " par les responsables européens et camerounais pouvait également être défendu. L'argument de la hausse des tarifs douaniers à appliquer sur les produits camerounais entrant sur le marché européen, malgré son bien fondé, pouvait être contrebalancé par le fait que cette solution n'impliquait pas l'exigence de l'ouverture de notre marché national et sous-régional aux produits européens. La seule véritable contrainte du reversement des ACP au régime SPG était celle de la compétitivité extérieure de nos produits.

Avec les APE, en plus de cette compétitivité sur les marchés extérieurs, il y a l'exigence de la compétitivité sur leur propre marché (national et sous-régional) des firmes camerounaises face à la concurrence des produits européens et les pertes des revenus douaniers pour le gouvernement. On peut aussi noter que les avantages du régime préférentiel accordé dans le cadre des APE vont continuellement évoluer à la baisse en raison de la poursuite de la libéralisation multilatérale et la multiplication des accords de libre-échange entre l'Europe et d'autres régions du monde qui vont nécessairement conduire à l'érosion des marges préférentielles accordées par l'UE aux pays ACP dans le cadre des APE. Par conséquent tout semble indiquer que, à terme, les préférences accordées aux pays ACP vont évoluer vers ceux du régime SPG.

Les contraintes des APE sur l'économie du Cameroun et des autres pays ACP que nous avons

évoqué ci-dessus militent en faveur de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour y faire face. D'où la nécessité pour les ACP de continuer à réclamer de leur partenaire européen la prise en compte de la dimension " développement ". Le maintien d'une relation privilégiée doit aussi se traduire par une politique d'aide plus volontariste et plus généreuse de la part de l'UE.

Des avantages commerciaux en Afrique centrale pour le Cameroun ?

Enfin, il apparaît impératif pour les autorités camerounaises de tout mettre en œuvre pour que l'accord final implique l'ensemble des pays de l'Afrique centrale. Le pouvoir de négociation du bloc Afrique centrale face à l'UE est beaucoup plus élevé que celui d'un pays pris individuellement. De plus, les intérêts du Cameroun dans la sous-région sont importants et les autorités du pays à notre humble avis n'ont pas intérêt à adopter un comportement de nature à fragiliser l'intégration régionale. Le Cameroun est en effet le plus gros exportateur de la sous-région et ses marges de manœuvre dans le domaine sont immenses. Le marché de la sous-région (CEMAC, CEEAC) devrait être le débouché naturel des entreprises industrielles camerounaises. Ces dernières peuvent gagner plus rapidement des parts de marché au Gabon, au Tchad, en Guinée équatoriale, en RDC... qui sont tous ou presque des pays pétroliers que sur les marchés européens. En effet, malgré les préférences accordées, l'accès au marché européen comporte des exigences en terme de qualité de produit, de respect des normes techniques, sanitaires et phytosanitaires, de circuit de distribution que ne possèdent pas la plupart des entreprises camerounaises notamment les PME-PMI.



CONTRAINTES ET PRATIQUES BUDGETAIRES EN AFRIQUE¹

Par François Colin NKOA, économiste, FPAE/UY II (Cameroun)

L'ouvrage "Budget et politique économique en Afrique", publié par les éditions clé sous la direction scientifique du Pr Tsafack Nanfosso est un ouvrage collectif sur les contraintes et les pratiques de la politique budgétaire en Afrique.

Les réflexions des différents auteurs qui sont les professeurs Bekolo Ebe, Touna Mama, Fouda Séraphin, Tsafack Nanfosso et feu Ntsama Etienne, ancien ministre des finances du Cameroun, s'interrogent dans leurs différentes contributions sur les causes de l'inefficacité des politiques et des pratiques budgétaires en Afrique qui apparaissent pourtant comme " le seul instrument disponible aux mains des décideurs, surtout là où la relance de l'intégration a conduit à une articulation des dispositifs communautaires sur le modèle européen, avec l'indépendance de la Banque Centrale et de la politique monétaire, et la mise en place des mécanismes de convergence et de surveillance des politiques macro-économiques ".

Des difficultés de mise en œuvre des politiques budgétaires

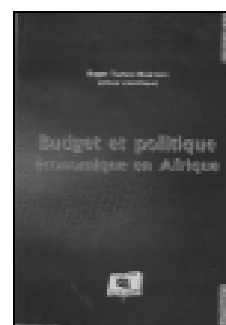
Les réponses avancées par les auteurs pour expliquer cette inefficacité sont nombreuses et sont constituées principalement selon le Pr Bekolo Ebe des contraintes auxquelles font face les économies africaines contemporaines qui sont, entre autres, la trop forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, le contraignant des bailleurs de fonds qui réduit la marge de manœuvre des décideurs locaux dans la mise en œuvre de la politique économique et les contraintes liées à l'évaluation, à la mobilisation et à l'exécution du budget. L'élimination de ces contraintes sera d'autant plus facile que la croissance économique sera forte selon le Pr Bekolo Ebe. La solution à mettre en œuvre dans le cas d'une situation de croissance modérée comme celle que connaît le Cameroun en ce moment aurait été nous semble-t-il plus instructif pour les décideurs. Le Pr Touna Mama revient dans sa contribution sur le débat sur la nécessité ou non d'avoir

un déficit budgétaire. Pour cet auteur, le déficit budgétaire n'est pas condamnable en lui-même car il peut avoir des effets positifs sur la croissance et le développement, c'est plutôt la nature du déficit qui pose problème. Dans les pays africains, le déficit budgétaire découle " des dépenses non maîtrisées, grossies par les surfacturations, les subventions aux entreprises publiques mal gérées, voire des prestations fictives ". Ce qu'il faut en Afrique, ce n'est pas de condamner le déficit budgétaire mais mettre tout en œuvre pour avoir " une politique de déficit budgétaire de qualité " en améliorant la qualité des dépenses publiques. L'utilisation du déficit budgétaire comme instrument de relance de la croissance nécessite cependant que les autorités puissent mobiliser facilement les fonds sur les marchés financiers régionaux, à l'instar du Gabon récemment.

Des pratiques désuètes ou aux répercussions mal connues

Le Professeur Tsafack et feu le ministre Ntsama analysent les pratiques budgétaires et soulignent que dans les pays africains de la zone franc, ces pratiques s'inspirent d'une ordonnance française de 1959 abandonnée depuis longtemps dans ce pays. Le ministre Ntsama souligne donc la nécessité des réformes dans le domaine notamment par l'adoption d'une " d'une législation induisant l'introduction d'une culture de résultats, une direction par objectifs, une plus grande responsabilisation des gestionnaires et la nécessité de rendre compte ". Quant au Professeur Tsafack, il souligne qu'il convient notamment " d'encourager l'implication décisive et incontournable de l'assemblée nationale dès le début du processus de l'élaboration budgétaire, et non pas à la fin lorsque se pose la question du vote et des amendements.

La contribution du Pr Fouda porte sur la politique budgétaire dans les unions monétaires africaines. Une des raisons avancées par cet auteur pour justifier son travail, c'est que " la politique budgétaire ne peut plus être discutée dans un cadre essentiel-



lement national, c'est-à-dire sans que l'on s'intéresse à ses effets de débordement sur les autres pays, notamment dans un contexte de mondialisation qui est marquée par une intégration et une interdépendance croissante des économies d'une part, et par des discussions âpres avec les bailleurs de fonds dans le cadre d'une coopération internationale en mutations rapides, d'autre part ". Il relève en ce qui concerne la zone CEMAC sur laquelle s'appesantit son étude que la politique budgétaire dans cette région semble manquer non seulement de fondements théoriques, mais aussi que l'une des grandes inconnues est son effet sur l'emploi. Il recommande donc que la politique budgétaire dans les pays africains ait pour cible principale la réduction du chômage.

Cet ouvrage écrit par des universitaires et praticiens de la politique économique serait utile aux étudiants qui pourraient y trouver des sujets de réflexions pour leurs travaux de recherche, mais aussi pour les fonctionnaires de l'administration en charge des questions économiques et financières et pour les députés chargés de voter la loi des finances chaque année. On peut cependant regretter que contrairement à ce qu'indique le titre de l'ouvrage, les illustrations et les exemples choisis par les auteurs concernent le Cameroun et les pays de la CEMAC. En analysant les politiques et pratiques budgétaires dans l'ensemble des pays africains comme semble le suggérer le titre de l'ouvrage, les différents acteurs nationaux, régionaux et supranationaux intéressés par la mise en œuvre des politiques économiques en Afrique y aurait trouvé un outil utile dans leurs tâches quotidiennes.

¹ Roger Tsafack Nanfosso (éditeur scientifique), Budget et politique économique en Afrique, Editions clé, Yaoundé, 2007.



Ce petit livre que présente l'historien de la santé, Jean-Paul Bado (CEMAF d'Aix et IRD/CEMAF, Marseille) donne une certaine unité à la compréhension d'un aspect de l'histoire coloniale et moderne de la santé et des maladies. Notamment, aux conditions politique, culturelle, économique et scientifique ayant prévalu à leur implémentation en Afrique entre le XIX et XX^e siècle.

Cette opérationnalisation est fortement tributaire -mais pouvait-il en être autrement ?- des logiques et des contradictions, voire de l'instrumentalisation idéologique dont la science occidentale, de tout temps, fut l'objet.

Le regard rétrospectif et prospectif de quatre historiens (Myron Echenberg de la Mc Gill University au Canada, Maureen Malowany de l'université d'Oxford en Angleterre, Kalala Ngalamulumu du Bryn Mawr College aux Etats-Unis et Jean-Paul Bado) à travers des textes d'une écriture soutenue et un foisonnement de références utiles, éclaire aussi bien le profane que le spécialiste averti dans une perspective pédagogique dont l'objectif principal [...] se limite surtout à expliquer et à éclaircir les faits passés en les

MEDECINE ET COLONIALISME EN AFRIQUE NOIRE : UNE DIFFICILE ET AMBIGUË PARTURITION¹

Par Joseph OWONA NTSAMA, Historien, FPAE (Cameroun)

relatant de manière exhaustive avec le plus de précisions possibles en fonction des éléments d'information en possession de l'historien, à suggérer une meilleure manière d'évaluer les réalités contemporaines et à mettre en garde contre les dérives, les analyses et conclusions hâtives en empêchant les surestimations des conquêtes des sciences biomédicales (p. 10).

La biomédecine à la conquête de l'Afrique noire

Une particularité : les cinq textes des auteurs précités constituent en même temps les différentes et uniques parties du livre. Les textes sont écrits respectivement en français et en anglais.

La première partie écrite par J.-P. Bado lui-même (pp. 17-51) est une très longue rétrospective sur les différents stades de la connaissance de la pensée scientifique biomédicale de l'Europe (lieu de la conception, de sa laborieuse et difficile évolution et des débats paradigmatiques pasteurieniens) à l'Afrique (lieu de sa mise en application et espace géopolitique par excellence de tous les débordements et autres abus de la colonisation dont la santé fait partie).

Dans la seconde M. Echenberg, pour sa part, traite des stratégies de prévention après avoir exposé sur la légitimité de la recherche biomédicale appliquée notamment en son aspect vaccinal (fièvre jaune) pour lequel les intérêts américains et français entrèrent en collusion (pp. 53-69).

En troisième lieu, M. Malowany dans

un texte intitulé *Targeting Malaria in East Africa : Debates, Dilemmas ans Developments of the 20th Century* entraîne le lecteur dans un récit plein de tension dans les méandres de la problématique à facette multiple du paludisme en Afrique de l'Est (pp 71-98). Cela, depuis que la *British Royal Society's Commissions of Malaria* a commencé, au début du XX^e siècle, à s'intéresser à cette terrible parasitose jusqu'au récent programme *Roll Back Malaria (RBM)* en 1998.

Dans la quatrième partie, c'est J. Kalala Ngalamulumu qui traite de la stigmatisation de la maladie par l'administration coloniale française avec le contrôle des péripatéticiennes de Saint-Louis par rapport au danger (péril) des maladies vénériennes. La sexualité relevant ici d'un discours dont le leitmotiv obéit incidemment à la préservation (impossible ?) du personnel du colonat français (pp. 99-116).

Enfin, un dernier long texte de Bado (en sus de la conclusion et déjà de l'introduction !) portant sur la fameuse cécité des rivières, l'onchocercose autour du fleuve Volta, sur les échecs de la lutte contre la simulie et l'avènement heureux du mectizan (pp. 119-171) va clore la réflexion d'ensemble. Textes dédiés au premier chef aux spécialistes de l'histoire de la santé et de la maladie en Afrique noire et aux universitaires et chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de la biomédecine et ses avancées, le livre dirigé par Jean-Paul Bado enrichit l'historiographie africaine biomédicale de manière incontestable.



¹Jean-Paul Bado [Dir.], 2006, *Les conquêtes de la médecine moderne en Afrique*, Paris, Editions Karthala, 175 pages.

L'ARCHEOLOGUE EN DISSIDENCE¹

Par Protais Pamphile Patrice MEDJO, doctorant en archéologie, Université de Yaoundé I (Cameroun)

Dans un livre divisé en trois chapitres, l'auteur aborde respectivement des thèmes se rapportant à la production du savoir archéologique, aux relations entre l'archéologie et les autres sciences socio-anthropologiques et aux affinités entre l'archéologie et la politique.

Il pose le problème du statut du savoir scientifique dans les cultures qui se définissent en marge de la rationalité à la base de ce savoir. Marliac soutient que les savoirs dus à une science, qui se donne pour paradigme l'opposition Nature/Culture et une chronologie linéaire, sont inadéquats pour les sociétés où la dichotomie Nature/Culture et le temps linéaire ne sont pas des réalités.

L'universalité du savoir scientifique en question

Le séjour prolongé de l'auteur dans un environnement culturel étranger lui révèle que l'interprétation de l'univers sous le prisme du contraste Nature/Culture selon une durée linéaire n'a pas valeur universelle.

Pourtant, l'approche scientifique se conforme à cette cosmologie propre à la rationalité occidentale. Le concept "*Constitution moderne*" renvoie justement à cette idéologie qui appréhende le temps selon une chronologie linéaire et l'univers comme une dichotomie partagée entre Nature et Culture.

L'auteur interroge la méthode archéologique ainsi que l'objectivité du savoir qui en résulte. Cette méthode, inspirée de l'opposition Nature/Culture, est d'une telle rigidité qu'elle constituerait un biais pour

la connaissance des sociétés auxquelles elle est appliquée. Face à un objet d'étude paradoxalement flexible, le caractère absolu de l'archéologie, au plan méthodologique, compromet l'adéquation avec son objet d'étude.

La " Constitution moderne " à l'épreuve des faits

Dans la pratique, on est loin de la synergie souhaitée entre les sciences socio anthropologiques. Les spécialistes, dans ce domaine, restent confinés à leur champ épistémologique respectif que séparent des barreaux épistémiques rendus infranchissables par une conception tranchée due à la philosophie de la "*Constitution moderne*". Les chercheurs, dans les sciences humaines, sont souvent partagés par des objectifs difficilement conciliables et les savoirs qu'ils construisent ne prennent guère en compte ceux des cultures concernées, du présent ou du passé, au détriment desquels il est imposé.

C'est toute une rationalité, celle qui conçoit les choses comme séparées entre Nature et culture, science et "*non-science*" que Marliac tourne en dérision, quand il dévoile les rapports idylliques entre la science et la politique (P.126).

L'instrumentalisation de l'archéologie en politique, deux réalités pourtant opposées dans la conception de la "*Constitution moderne*", illustre fort bien la controverse que suscite le paradigme de la science moderne une fois qu'il est soumis à l'épreuve des faits. C'est l'universalité et l'autorité d'une science relevant de la "*Constitution moderne*" qui est discutée.



Pour la refonte de la " Constitution moderne " ?

Cet ouvrage n'est certainement pas le premier à fustiger la science et son paradigme fondateur. On perçoit, à travers le texte de Marliac, des relents d'un dé constructivisme implicitement postmoderne. L'auteur n'innove guère, il construit son raisonnement en se rapportant aux catégories conceptuelles servant de trame à la philosophie de la "*Constitution moderne*" qu'il désavoue pourtant.

L'approche critique du paradigme de la Science, dans ses applications en archéologie notamment, fait prendre conscience de la sclérose caractéristique de la méthode des sciences humaines et de ses inadéquations avec un objet d'étude imprévisible : l'Homme. Si l'idée d'une refonte peut paraître difficile à réaliser, le relativisme auquel convie Marliac pourrait avoir une incidence heuristique certaine dans la mesure où elle susciterait, chez les spécialistes des sciences de l'homme et dans l'approche des cultures du présent et du passé notamment, un esprit moins cartésien. Les enseignants ainsi que les étudiants, dans les sciences socio anthropologiques gagneraient, sans nul doute, à acquérir cette parution d'une actualité récente.



¹Alain Marliac, De l'archéologie à l'histoire. La fabrication d'histoire en Afrique subsaharienne et au-delà..., L'Harmattan, 2006, 263 p.

LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) " AMATEURS " OU " LOCAUX ", UN " GRAND ESPACE " REGIONAL DECALE PAR RAPPORT AU " GRAND JEU " GLOBAL-LIBERAL DU FOOTBALL PROFESSIONNEL : UN ECLAIRAGE GEOPOLITIQUE

Par Mathias Eric OWONA NGUINI, socio-politiste, FPAE/UYII (Cameroun)

La CAN " amateurs " ou plutôt la CAN " locale " en tant que compétition nouvellement envisagée vise à redynamiser la qualité compétitive des footballeurs opérant sur le continent africain. Cette compétition vise la mise en place d'un tournoi n'impliquant que des joueurs opérant dans les différents championnats et tournois impliquant les clubs de football civil associés aux différentes organisations fédérales qui composent la confédération africaine de football (CAF) et qui sont également affiliées à la fédération internationale de football association (FIFA). Ce faisant, cet événement footballistique vise à aguerrir les footballeurs locaux aux compétitions internationales opposant des sélections nationales plutôt que des clubs. Il s'agit alors de permettre aux joueurs locaux de composer des sélections nationales excluant d'office les joueurs professionnels au moins ceux évoluant dans les championnats centraux de la mondialisation néo-libérale du football.

La coupe d'Afrique des Nations " amateurs " ou " locaux " : un espace de compétition original et distinct de la grande CAN

La CAN amateurs ouvre un nouvel espace de compétition et de confrontation sportives à même d'établir de nouvelles distributions de puissance permettant de mesurer le niveau propre de compétitivité internationale de joueurs locaux dispensés de se mesurer à leurs confrères exerçant dans des clubs et des championnats professionnels. Ce nouvel événement footballistique vise à dessiner une configuration proprement endogène de la géopolitique compétitive du football de sélections en Afrique. En procédant ainsi, la CAF et son président Issa Hayatou, s'efforcent de structurer un nouveau circuit de compétition pour le football de sélection qui ne soit pas dépendant de la performance de joueurs professionnels, surtout de ceux opérant dans des grands clubs et championnats bien cotés à la bourse du football-business global-libérale.

Alors que la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations s'annonce au Ghana en janvier 2008, on peut déjà dire que cette prestigieuse compétition de football qui oppose les sélections nationales seniors de football masculin sera encore fortement marquée par l'empreinte des légions étrangères qui vont former l'ossature des équipes les plus cotées de ce tournoi. Aujourd'hui, la Coupe d'Afrique des Nations de football est devenue un événement sportif majeur en Afrique. En raison de la présence de grandes vedettes évoluant dans les championnats professionnels les plus renommés (le Calcio italien, la Superliga Espagnole, la Première Ligue Anglaise, la Bundesliga allemande ou la Ligue 1 française).

La Coupe d'Afrique des Nations, " formule locale " comme événement footballistique d'intégration régionale endogène

La prochaine Coupe d'Afrique des Nations de football en tant que mobilisation sportive est évidemment un puissant lieu symbolique et médiatique d'expression de la puissance compétitive des différentes sélections nationales en question. Ce faisant, elle va appeler la présence de grandes stars africaines appartenant désormais au gotha mondial du show business du football tels que Samuel Eto'o (Barcelone, Espagne-Cameroun), Didier Drogba (Chelsea, Angleterre-Côte d'Ivoire), Michaël Essien (Chelsea, Angleterre-Ghana), Mikel Obi (Chelsea, Angleterre-Nigeria) ou Mamadou " Djilla " Diarra (Réal Madrid, Espagne-Mali). C'est pour contrer l'absorption de l'ensemble de la dynamique compétitive du football de sélections nationales par le spectacle globalo-libéral du football professionnel que Monsieur Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de créer une CAN amateurs.

La mise en œuvre de la CAN amateurs posera peut-être un problème de reformulation de ce nouveau concept footballistique. S'agit-il en effet d'une CAN véritablement amateurs ou s'agit-il d'une CAN impliquant des joueurs professionnels ou semi-professionnels à condition qu'ils jouent dans les championnats africains ? N'est-ce pas plutôt une CAN locale ? Il semble que cette nouvelle formule sportive pourrait plutôt correspondre à l'idée d'une CAN des joueurs locaux issus même de championnats professionnels ou semi-professionnels comme ceux d'Egypte, de Tunisie, du Maroc, d'Afrique du Sud ou du Nigeria, pour ne citer que certains des championnats les plus en vue sur le continent africain.

La Coupe d'Afrique des Nations, version " amateurs " ou " locale " : un grand espace continental distinct du grand jeu footballistique global-libéral. La formule d'une CAN d'amateurs ou d'une CAN de locaux est une manière pour la Confédération Africaine, la CAF, de mobiliser les confédérations sous-régionales comme l'UFOA (Afrique de l'Ouest), l'UNIFFAC (Afrique centrale), la CECAFA (Afrique de l'Est) ou la COSAFA (Afrique Australe), de mettre en place un mécanisme sportif constituant l'ensemble du continent africain comme Grand Espace footballistique disposant d'une certaine autonomie.

Il s'agit alors de construire une dynamique sportive de compétition dont le déploiement opérationnel ne subit pas l'interférence directe du Grand jeu du football planétaire de facture globalo-libérale et

néo-libérale à travers l'engagement de joueurs professionnels exerçant dans les championnats prestigieux du Nord. Une telle manifestation peut permettre aux pays situés aux niveaux moyens ou inférieurs du football de sélections en Afrique, de disposer d'espaces d'expression et de démonstration sportives leur permettant de progresser au plan de leurs aptitudes compétitives.

La nouvelle configuration que formerait la CAN des locaux peut permettre de donner de nouvelles hiérarchies sportives de puissance et permettre de créer de nouveaux instruments compétitifs et conductifs d'étalonnage de la performance et de la

compétence de sélections nationales exclusivement composées de joueurs locaux.

En ouvrant ce nouveau créneau, la CAF donne la chance à des pays autres que ceux qui constituent les puissances dominantes du football de sélection en Afrique (Cameroun, Nigeria, Egypte, Côte-d'Ivoire, Tunisie, Maroc, Ghana, Afrique du Sud, Angola, Sénégal etc.) de se créer des opportunités de rayonnement sportif dans une espèce de " marché secondaire de titres " à même de favoriser l'essor des seconds couteaux. Elle pourra nuancer la construction compétitive et sportive de la géopolitique africaine du football de sélections.





COUPON D'ABONNEMENT A



A retourner dûment complété, avec votre règlement à l'ordre de la FPAE
 B.P. 164 Yaoundé - Cameroun - Tél : (237) 22 23 39 01 / 22 22 31 49
 E-mail : fpae@globalnet.cm - Site : www.fpae.net

Nom Prénom.....
 Société ou institution.....
 Fonction.....
 Adresse.....
 Ville..... Pays.....
 Tél/Fax..... E-mail.....

Abonnement annuel (4 numéros)	Nombre	Tarifs en Fcfa	Tarifs en €	Total
Personne individuelle		15 000	23€	
Institution		25 000	38€	
Frais de port étranger		5 000	7,50€	
Total				

- Espèces
- Chèque à l'ordre de la FPAE (Cameroun en Fcfa et France en €)
- Mandat à l'ordre de la FPAE

Date et signature :